

LE FRONT

Hebdomadaire des étudiants(es) de l'Université de l'Acadie à Moncton.

Vol. 17, no. 21

le lundi 2 février 1981

Spécial élection en pages centrales

Simard: politicien démagogue



Mercredi dernier on a eu droit non pas à une discussion sur le bill 84 mais à un discours pré-électoral de Jean-

Maurice Simard sur les vertus du parti progressiste-conservateur avec toute

l'arrogance et la démagogie qui lui est propre, voir page 4.

SOMMAIRE

Dans nos facultés	2
En Acadie	3
Éditorial	4
La page libre	5
Politique étudiante	6
Femmes... Femmes...	7
Section culturelle	8-9
Entre autres	15
Marché du travail	16
Sports et loisirs	17-18-19

Être étudiante-mère: une réalité mais aussi un problème, page 5

La femme abusée, page 7

Vous est-il déjà arrivé? page 7

DANS NOS FACULTÉS

Aux Sciences Sociales

Salut les gens des Sciences Sociales

L'information, l'information, on est pas sorti des cours que les associations étudiantes nous tombent dessus. Le pire dans tout ça c'est peut-être le manque d'originalité dans la diffusion de nos messages importants, qu'en pensez-vous? Nous, on utilise les moyens que l'on a: FRONT, C.K.U.M., pancarte dans la faculté. Mais nous sommes convaincus que les étudiants doivent être mis au courant de tout ce qui se brasse dans leur faculté même sur le campus entier.

Alors pour les nouvelles votes fraîches, il y a bien sûr les élections à la F.E.U.M., DONT 4 CANDIDATS SUR SONT PARTIE DE NOTRE FACULTÉ. Le Conseil étudiant t'invie fortement à venir rencontrer le lundi 3 février à partir de midi, à la chapelle, 316-T, BRENDA, JEAN NOT, GEORGES ANDRÉ ET ROBERT.

C'est important de se renseigner avant de prendre parti, viens faire ton tour! — Il y a le Carnaval qui s'en vient, on doit faire un monument de glace devant Tailion. Si t'es intéressé(e), renseigne-toi au conseil.

— Aussi, nous faisons un dernier appel pour la remise des sondages sur la salle de lecture, venez les porter directement au bureau du conseil étudiant ou glychez les sous la porte. Au rythme où les choses avancent, on ne pourra pas s'organiser... Un groupe d'étudiant(e)s non négligeable, en souffrira c'est certain!

— On re-re-re-lance l'invitation à TOUS LES ÉTUDIANTS DES SCIENCES SOCIALES pour venir assister aux réunions bi-mensuelles du

Conseil d'administration de la Faculté des Sciences Sociales (la prochaine sera le mardi 3 février - 7 heures p.m. - salon étudiant).

— Le Conseil veut t'aviser aussi qu'il a entrepris de nouvelles démarches concernant NOTRE LIEU DE RENCONTRE DÉLABRÉ, le salon étudiant afin d'y faire faire des renovations. On tient cependant à souligner le manque de responsabilités des usagers du salon étudiant au niveau de la propreté. — Pour le finissant, nous vous avisons que vous recevrez par la poste, toutes les informations concernant la cérémonie de remise des diplômes.

De plus, enfin, nous voulons te demander à toi/étudiant(e) appartenant à la Faculté des sciences sociales, de réfléchir au sujet du nouveau conseil étudiant qui devra entrer en fonction vers le fin mars. Si tu crois qu'une telle association a encore son importance comme porte-parole des étudiants,

discute-en autour de toi, ça s'en vient vite, O.K.? Juste en passant, je veux t'assurer qu'il existe des étudiant(e)s sur le campus qui ont comme toi le monde, des cours, des travaux et des examens, mais qui tiennent malgré tout ça, à s'impliquer dans différentes associations et fournir de l'énergie dans ce sens.

Et ces étudiants réussissent à terminer leur semestre avec autant de succès... C'est un puzzle, la planification! Bon, je crois qu'il est temps que je te laisse digérer tout cela. En attendant ton feedback bientôt, salut!

Julie Arsenault
pour le Conseil Étudiant
des Sciences Sociales

Sciences Infirmières

Rapport de l'assemblée générale du 26 janvier 1981

L'assemblée débute avec un mot de bienvenue de la présidente Barrie-Anne Rayworth.

Au cours de l'assemblée Mme Dumont, la directrice, est venue nous parler. Elle a mentionné le nouveau comité chargé d'étudier le programme et de faire des recommandations, et nous a félicité pour notre initiative. Elle a demandé qu'une étudiante de ce comité soit présente à leur réunion du comité chargé d'étudier cette question. Ce comité se réunit chaque semaine. Par la suite elle a signalé le concours oratoire qui aura lieu prochainement. Elle a invité les étudiants à y participer. En terminant elle nous a rappelé qu'elle était toujours disponible pour aider les étudiants et que "la porte était toujours ouverte

aux étudiants".

Dans un autre ordre d'idée, Barry-Anne a félicité et a remercié chaque membre du Conseil étudiant pour le travail fait tout au cours de l'année. Elle a affirmé avoir aimé son rôle et souhaité que la prochaine personne à accéder à son poste soit aussi heureuse lors de son mandat.

Voici quelques autres points soulevés à l'assemblée:

— Linda Savoie nous a renseigné sur les activités de la F.E.U.M.

— Les élections auront lieu le 5 février, soit un jeudi. Une demande serait faite pour obtenir un rôle avancé pour lundi le 2 février, car la majorité des étudiants sont en clinique les jeudis et peu de gens pourront voter.

— Denise Bertin, présidente II a présenté les comités et les a invité à venir donner un

compte rendu de leur travail.

— Joyce Albert, trésorière, a présenté son rapport financier. Elle a mentionné que le Conseil étudiant a donné un chèque de \$300,00 au Comité des finissants.

— Barry-Anne a donné la description des différents postes ouverts pour les prochaines élections. Elle nous a aussi fait part de amendements apportés à la constitution.

Voici quelques autres points ressortis lors de l'assemblée:

12 filles partiront pour Edmonton le 2 février à la conférence de l'A.E.I.U.C.

La semaine de nursing et le festival intra-muros auront lieu bientôt. Surveillez les dates!

Pour terminer, merci aux 50 personnes qui ont assisté à la réunion.

Anne McGraw
Comité de Publication
Sc. Inf.

Aux Scientifiques

Juste quelques mots pour vous saluer et vous informer sur les activités qui s'en viennent.

Premièrement, il y aura une rencontre avec les candidats de l'exécutif de la nouvelle F.E.U.M., le mardi 3 février, à 12h30 au local D-002. Vous savez sans doute que les élections auront lieu le 5 février. Alors, prenez votre vote au sérieux et venez rencontrer les candidats.

J'aimerais aussi vous informer que le carnaval d'hiver aura lieu du 7 au 14 février. C'est une bonne opportunité pour rencontrer les gens de votre faculté et surtout des autres facultés. Alors, prenez le temps d'aller fêter et de s'amuser un peu. Ce sera peut-être la dernière chance cette année d'apprécier

des bonnes activités qui englobent tout le campus.

Finalement, l'Association des étudiants des sciences et de génie organisera une "SEMAINE DES SCIENCES ET GÉNIE" au milieu du mois de mars. Ce sera l'occasion parfaite pour mieux se connaître, donc je vous encourage fortement à y participer. Si vous êtes intéressés à participer à l'organisation de cette semaine, lisez les pancartes dans la rotunde et impliquez-vous.

Pour finir, je vous avise que le mandat de l'exécutif de l'A.E.F.S.G.U.M. se termine le 31 mars, et qu'il y aura bientôt des élections aux sciences et génie. Votre candidature serait grandement appréciée.

Pierre Arsenault
Prés. A.E.F.S.G.U.M.

Éducation

— Ça me fait plaisir qu'il y ait des étudiants qui pensent à se porter candidats aux élections du Conseil étudiant et cela même avant l'ouverture des mises en candidature. Cela démontre qu'il y a certainement intérêt à l'association et j'espère que cela pourra en motiver bien d'autres.

Comme vous le savez probablement, c'est lundi que débute notre semaine pédagogique, bien garnie de conférences d'ateliers, de partys, etc. Cette semaine est, en fait, une première pour le conseil étudiant. Donc j'espère que la participation sera nombreuse!

On y a attend.
Marguerite Dumont
Présidente du
Conseil étudiant

Réussite ou faillite... voilà la question?

Attention! Attention!

Dans le but de l'organisation d'un voyage éducationnel pour l'an prochain, les étudiants de 3e année de la Faculté des Sciences Infirmières vendent présentement des billets. Le gagnant ou la gagnante du billet chanceux pourra se rendre chez Cy's Sea Food Restaurant, le 14 février, pour manger pour une valeur de \$50,00. Le tirage aura lieu le mardi 10 février.

Tenez votre chance, achetez des billets à 25 cents chaque ou 5 pour \$1,00.

Michelle Bossé
3e année, S. Inf.

Depuis la création de l'École de Droit, les étudiants(es) font face à un problème semestriel quant au système d'évaluation. Il semblerait y avoir incompatibilité de perception et de pratique du système d'évaluation entre les Facultés/École et l'Administration de l'Université.

Dans quel sens l'incompatibilité se fait-elle percevoir? A l'École de Droit, les travaux et les épreuves de contrôle sont évalués selon le système de

pourcentage, tandis que l'Université a adopté un système d'évaluation par lettres. Le problème semble résider dans la conversion ou transposition d'un système à l'autre.

Quels sont les facteurs à considérer pour intervenir d'un système à l'autre? Jusqu'à présent, la pratique générale de l'École a été d'apposer un équivalent à chaque lettre de sorte que A s'échelonne de 80 à 100; B s'étend de 70 à 79; C

comprend 60 à 69; D se répartit de 50 à 59 et F englobe de 1 à 49.

Les valeurs numériques des lettres sont pour A-4,0; B-3,0; C-2,0; D-1,0 et F-0,0. Ainsi une (e) étudiant(e) qui obtient 5 notes de 69 et une note de 59 se voit attribuer 3C et un D. Sa moyenne cumulative est 1,8 alors que si l'on demeure avec les pourcentages, elle obtient une moyenne cumulative de 68,8. L'École exige une

(suite à la page 3...)

EN ACADIE

Les droits des jeunes

Clinique de sang

Vous pouvez sauver une vie. Une clinique de donneurs de sang aura lieu le mercredi 11 février, au salon de la résidence Léfebvre.

Les heures de la clinique seront de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 16h30. Le quota est de 250 et on vous attend en grand nombre, ce 11 février, afin de couronner cette journée de succès.

Le sang ne se fabrique pas artificiellement; il doit venir d'être humains. Devenez donneurs de sang de la Croix-Rouge.

Réussite ou faillite...
voilà la question?

(... suite de la page 2)

moyenne de 2,0, donc l'étudiant(e) à partir de multiples conversion d'un système à l'autre se retrouve du jour au lendemain sur le pavé! La justification de sa soixantième non-réussite me semble précieuse si l'on se fie à l'état actuel que se fait notre évaluation finale.

C'est ainsi que les étudiants(les) représentés(es) par l'exécutif du Conseil étudiant de l'École de Droit ont proposé un changement, une nouvelle restructuration du système d'évaluation éliminant les injustices évanes jusqu'à présent. Au 1er semestre, dans la présentation des règlements internes de l'École, on retrouve à la p. 5 du document la section 3.16 - les notes pour un cours sont attribuées selon l'échelle suivante:

Note alphabétique	Valeur	Définition numérique
A	4,0	excellent
B ⁺	3,5	très bon
B	3,0	très bon
C ⁺	2,5	bon
C	2,0	bon
D ⁺	1,5	passable
D	1,0	passable
F	0,0	échec

"Ce document a été soumis pour approbation par les étudiants(es). Par la suite le 14 novembre 1980, le doyen de l'École dans une lettre envoyée aux étudiants(es) et professeurs a spécifié que cette section serait renvoyée au Conseil académique pour étude. Pas de nouvelles depuis ce temps!"

Au début de janvier, M.

Gilles Nadeau, directeur des services aux étudiants(es), a rencontré l'exécutif du Conseil étudiant(e) pour élaborer davantage sur la politique du système d'évaluation.

Le système d'évaluation en pourcentage a été remplacé en 1973 par un système de lettres. Son but était d'éliminer la fausse impression que pouvait laisser entrevoir une évaluation de ce type, c'est-à-dire qu'il ne reflétait aucunement la capacité de l'étudiant(e). Dans quel sens? Une(e) étudiant(e) obtenant un pourcentage de 67 pouvait se voir attribuer la première place dans la classe puisque la note maximale du professeur se trouvait à 70, tandis qu'une note de 80 le plaçait l'avant dernier, dernière de sa classe. La mentalité de l'époque (autant que celle d'aujourd'hui) se fixait à l'idée que celui/celle qui avait 80 devait être quelqu'un(e) compétent(e) et maîtriser la matière du cours. Pourtant, les critères d'évaluation variaient d'un professeur à l'autre.

En imposant un système d'évaluation par lettres, les autorités espéraient éliminer cette fausse représentation et créer un système interprétant plus équitablement la capacité de maîtrise de chaque étudiant(e) selon un barème uniforme. Ce barème uniforme est présenté par les valeurs alphabétiques telles que nous les connaissons actuellement. M. Nadeau faisait remarquer que le système de lettres n'a aucune équivalence, correspondance, avec le système de pourcentage, de sorte qu'on n'a aucun moyen, aucune échelle qui permet de déterminer avec précision que la lettre A équivaut au pourcentage de 80 à 100. En plus, dans l'Annuaire de l'Université de Moncton 1980-82, p. 30 Section 8.2.3 - Interprétation des lettres, la

1971 était l'Année Internationale de l'Enfant. Même si cette année est terminée, les problèmes, eux, persistent et continuent de s'accumuler.

C'est dans cette perspective qu'Activités-Jeunesse vient de lancer un projet d'étude sur "les droits des jeunes". Les buts de cette étude sont de faire la lumière sur la situation actuelle de la jeunesse acadienne et de faire des recommandations en vue d'améliorer son sort à court, moyen et long terme.

Il est peut-être nécessaire de préciser ce qu'on entend par "droits des jeunes". Il s'agit de reconnaître que les jeunes ont certaines responsabilités et qu'ils ont la capacité d'assumer ses responsabilités. Il faut reconnaître ainsi que le jeune a le droit et peut prendre des décisions dans les domaines qui le touchent de près.

Ces domaines qui intéressent le groupe d'étude, peuvent se regrouper sous les thèmes suivants: éducation, travail, loisir, langue, communication, politique, économie et social. L'étude se penchera ainsi sur le phénomène du *sexisme* et de son impact sur la jeunesse.

Cette étude sur "les droits des jeunes" se fera en trois phases

majeures. Premièrement, le groupe de travail procédera à un relevé exhaustif de l'information existante sur cette question (études, documentation gouvernementale, statistiques, etc.). Ensuite viendra l'analyse des données recueillies et enfin, dans la troisième phase, le groupe formulera des recommandations, lesquelles nous comptons soumettre au gouvernement du Nouveau-Brunswick et qui sauront assurer avec un certain réalisme une protection et un épanouissement à la jeunesse acadienne.

Dans chacune de ces phases, le groupe de travail cherchera à impliquer divers groupes ou organismes qui se préoccupent de la condition de notre jeunesse acadienne. La participation et l'appui d'organismes tels l'Association des Enseignants Franco-phones du Nouveau-Brunswick, le Ministère de l'Éducation, la Société des Acadiciens du N.-B., le Ministère de la Jeunesse, des loisirs et des ressources culturelles, pour en nommer que quelques-uns, sera d'une importance capitale pour la réussite de ce projet.

Aussi, il importe d'impliquer dans cette recherche les principaux intéressés, soit les jeunes Acadiciens et Acadiciennes. Pour ce faire, Activités-Jeunesse organise un rallye provincial à la fin février avec près de 200 jeunes provenant de chacune de nos régions. Le rallye aura comme thème "Les droits des jeunes" et permettra donc à ceux-ci de s'exprimer sur la situation qu'ils vivent quotidiennement.

Nous tenons enfin à souligner l'importance de cette étude, non pas seulement pour les jeunes mais pour la communauté tout entière. Nous espérons donc avoir la collaboration de la population.

Les trois chercheurs du projet d'étude sont: Claudette Gallant-Babinéau, Denise Caron et Murielle Rioux-Poirier. Elles invitent toute personne ayant de l'information pertinente à cette question de communiquer soit en appelant au numéro 382-1926 ou en écrivant à:

"Droits des Jeunes"
a/s Activités-Jeunesse
120, rue Victoria, pièce 205
Moncton, N.-B.
MEIC 1P9

de la régie interne de l'École de Droit. L'École de Droit, dit-on, ne se conforme pas au système d'évaluation mis sur pied par l'Université. (Qui s'y conforme? Quelle est la situation dans les autres facultés?)

Étant étudiante et vivant/observant un tel feuillet, je perçois d'un drôle d'oeil les soi-disants entités qui travaillent (supposément) pour mon bien-être, pour assurer que j'obtiens les meilleures services et une formation adéquate. Comment se fait-il qu'une Université, plus précisément que l'Administration qui est consciente du fonctionnement lamentable de son système d'évaluation ne fasse absolument rien pour déceler à quel niveau se situe le problème? Lorsque la pratique générale des facultés est d'utiliser un système d'évaluation en pourcentages alors que l'Université en a adopté un autre il y a déjà 7 ans, je demeure perplex(e). Perplexe, puisque pendant tout ce temps, ce sont les étudiants(es) qui en ont subi les conséquences - les cobayes du système d'éducation! Tant qu'il y en aura des étudiants(es), on fera des expériences!

Devra-t-on boycotté le lieu universitaire comme les mères ont boycotté les produits de la Compagnie Gerber Foods Products parce que l'exécédent de sel était nuisible aux bébés? Attend-on de nous une action aussi draconienne? Même en utilisant ce moyen d'action, ce serait à notre détriment à moins qu'on cherche ailleurs notre formation. Malheureux! Puisque l'École de Common Law est la seule au monde en français et qui a comme population des individus de toutes les communautés francophones du Canada.

Je ne suis pas prête à rejeter le bâton sur l'École de Droit puisque la pratique générale dévoile que les autres facultés utilisent le système d'évaluation en pourcentages. Le Conseil Académique ne peut affirmer que les étudiants(es) n'ont pas revendiqué puisque le document de Règlement interne qui leur a été soumis contenait une section sur la restructuration du système d'évaluation.

Les étudiants(es) seront-elles/ils toujours le bouc émissaire des lacunes du système d'éducation?

Ginette Thériault
28 janvier 1981

ÉDITORIAL

Simard: politicien démagogue

Mercredi dernier on a eu droit non pas à une discussion sur le projet de loi C-84 mais à un discours pré-électoral de Jean-Maurice Simard sur les vertus du parti progressiste-conservateur avec toute l'arrogance et la démagogie qui lui sont propres.

Dès ses premières paroles, M. Simard s'est attiré les huées des étudiants (déjà exaspérés par ses pitreries de l'an dernier alors qu'il était venu "discuter" du système prêts-bourses) en nous adressant la parole en anglais. Les questions qu'on lui posa par la suite ont rarement été répondues et le débat se traîna formidablement en un dialogue de sourds. Autrement dit M. Simard nous a considéré un peu comme un parti d'opposition qu'il lui fallait subir. Nos arguments ne sont valables que lorsqu'ils sont les mêmes que ceux du ministre du Conseil du Trésor.

En plus de dénoncer l'attitude bornée de M. Simard, il est de notre devoir de mettre en lumière ses manigances politiques. Comment expliquer qu'il désire autant de supports pour son projet de loi? On se rappelle qu'au mois de novembre il avait déploré le fait que très peu de gens avaient réagi à ce projet qu'il disait être fondamental. Il a continué à se lamenter pour du support après l'appui de la S.A.N.B. de certains conseils de ville et même du Parti Acadien. C'est comme si M. Simard avait besoin de l'aide de toutes les institutions et organisations acadiennes pour faire passer son projet en chambre. Pourtant quand M. Hatfield a nommé sa propre commission pour enquêter sur les despro

table de son parti il n'a pas demandé l'avis de la population. On a voulu faire du projet de loi C-84 un ballon électoral mais ce dernier prend de plus en plus l'allure d'un poids dur à porter pour M. Simard qui soit dit en passant est le seul de son parti à faire campagne pour le projet en question. Serait-ce que le reste du cabinet conservateur met en doute l'importance du projet? De toute façon M. Simard se contredit lui-même puisque d'une part il déclare qu'il ne mettra pas en danger le régime Hatfield pour son projet de loi et d'autre part il déclare: "Je préfère travailler pour les 235.000 francophones du N.-B. Electoralisme ou pas!"

De plus comment peut-il revendiquer des droits pour les Acadiens quand il n'est même pas prêt à en concéder aux autochtones.

Qu'on soit pour ou contre la position de la F.E.U.M. sur le projet de loi C-84, reste un fait que personne ne pourra dénier, c'est que M. Simard ne veut pas essayer de comprendre du tout cette position. Il devrait pourtant lire (comme il l'a lui-même conseillé à M. Jos Daigle) le premier chapitre de l'introduction à la science politique pour apprendre que les politiciens ne sont pas élus pour insulter les gens mais bien pour être attentifs aux demandes du peuple. Il est fort probable que durant les années de contestation les étudiants n'auraient pas supporté une telle arrogance de la part de M. Simard et l'auraient tout bonnement envoyé promener lui ainsi que les policiers déguisés que l'accompagnaient! Eh oui, comme le dit si bien M. Simard, c'était les belles années!



Ainsi, cette rencontre nous a fait réaliser une fois de plus que l'inégalité entre les Acadiens et les anglophones au N.-B. ne sera sûrement pas modifiée par M. Simard.

Pour cette raison, il est donc urgent pour les étudiants de continuer à maintenir le point de vue qu'ils ont mis de l'avant jusqu'à présent.

Yves LeBouthillier

LE FRONT

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiants de l'Université de l'Acadie à Moncton publié par la F.E.U.M. Son siège est au 190, rue Masson, Moncton, N.-B. E1A 1E9 et notre numéro de téléphone est (506) 850-4483 (4484 pour les abonnés).

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiants. Les opinions éditoriales dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celles de la Rédaction ou de la F.E.U.M.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être doublement présentés à double interligne, sans épi-graphes. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de retravailler les articles, opinions, commentaires et autres qui: 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à tendance ouvertement discriminatoire, c.à.d. sans fondement, envers les deux sexes (homme ou femme), les minorités (ethniques et autres) ou les groupes désavantagés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.)

Les membres de l'équipe du journal se réunissent à tous les mardis midi dans leurs locaux et invitent les étudiants(es) à venir les rencontrer.

LE JOUR DE TOMBÉE DES ARTICLES, OPINIONS, COMMENTAIRES ET AUTRES EST LE MERCREDI SOIR PRÉCÉDANT LA PUBLICATION DU JOURNAL. CEUX QUI PARVIENDRONT AU JOURNAL APRÈS CE DÉLAI NE POURRONT ÊTRE PUBLIÉS QUE DANS LE NUMÉRO SUIVANT.

ÉQUIPE DU JOURNAL

Directeur
Rédacteur
Responsable de la technique

Marc Johnson
Yvan Tremblay
Rachid Kanaan

Nouvelles
Publicité
Photographie

Yves LeBouthillier
Georges Kardos
Charline B. Boudreau

Correction

Julie Arsenault
Luc Prud'homme
Vivianne Roy
Myriam Chartier

Montage

Guy Albert
Daniel Robichaud
Anne-Marie Sirois

Collaborateurs(trices)

Michel St-Laurent
Serge Comeau
René Maillet

LA PAGE LIBRE

Une étudiante-mère: une réalité mais aussi un problème

Théo Kémbe

Même s'ils sont encore sur les bancs de l'université, les étudiants ont des aspirations et des besoins à peu près identiques à ceux des autres membres de la communauté dans laquelle ils vivent. Parmi ces besoins, il en existe un dont on parle rarement en public: les enfants.

Le reportage qui suit traite en gros de l'expérience vécue par une étudiante de l'Université de Moncton qui a décidé d'avoir un enfant. Les raisons qu'on mentionnera à l'écrit de ces lignes sont simples: il y a deux ans et demi, j'avais eu l'occasion de servir à de nombreuses occasions à la Bibliothèque Champlain une étudiante qui s'adressait toujours à moi avec un bébé dans ses bras. Je m'étais alors promis, dans la mesure du possible, de réaliser plus tard une entrevue avec cette étudiante-mère. Voici donc le résultat de cet entretien qu'elle a accepté avec enthousiasme de m'accorder.

En 1977-78, Lucie Filion et son ami Serge Lalonde, tous deux originaires de Québec vivent ensemble et sont étudiants à l'Université de Moncton. Lucie attend un enfant. Penchant qu'ils passent leurs vacances d'été au Québec, vient au monde le 4 août 1978 leur petite fille Isabelle. Lucie a alors 20 ans et Serge 21. En septembre 1978, elle entre en 3^{ème} année à la Faculté de l'Éducation (Éducation physique); Serge quant à lui, commence sa deuxième année en Éducation (Arts industriels).

Trois semaines après cette naissance, Lucie et Serge se marient. Deux lors, la vie du jeune couple devait considérablement changer avec la venue de la petite fille.

Lucie rappelle que le problème de la garde du bébé pendant les heures de cours était parmi les premiers difficultés à surmonter. Serge et Lucie se relayaient à la maison. L'horaire de chacun était choi de telle manière que l'un d'eux devait rester avec l'enfant alors que l'autre allait à ses cours. Mais puisque le bébé était nourri au sein, la mère ne pouvait pas s'absenter de la maison pendant quatre heures consécutives.

Quand elle n'avait pas de cours, la jeune mère n'hésitait

pas à amener avec elle le bébé sur le campus: cafétéria, faculté, bibliothèque... Une fois, elle raconte qu'elle avait été obligée d'assister à un cours avec l'enfant. L'expérience s'était soldée par un échec; le bébé qui avait 3 ou 4 mois, une fois réveillé, s'était mis à pleurer ce qui avait eu pour effet de perturber passablement le cours.

Lucie souligne que l'aide de Serge était déterminante puisqu'il se consacrait volontiers à sa fille ainsi qu'aux travaux de la maison: couches à laver, préparation des aliments, ménage, courses, etc.

De janvier à avril 1979, il devenait impératif de trouver une gardienne qui prendrait soin d'Isabelle pendant que les parents seraient à leurs cours. À la rentrée scolaire prochaine, Isabelle a un an et ses parents tentent de lui trouver une garderie en ville. À leur grande surprise, ils apprennent que la seule garderie à Moncton qui accepte les enfants en bas de 2 ans est de langue anglaise. Devant ce choix, ils se résignent à y inscrire la petite. Mais lorsque l'enfant eût atteint 2 ans, elle fut inscrite dans une garderie française. Lucie rappelle que la garderie sur le campus n'accepte les enfants qu'à partir de 3 ans et que les démarches doivent se faire bien longtemps à l'avance.

Mais aux dires de Lucie, le problème le plus délicat que le couple a eu à faire face était celui de la planification de leur temps: En général, une mère qui travaille ou celle qui reste à la maison n'ont pas des échecs de travaux à remettre, de leçons à étudier, ni des tests scolaires à préparer. Lucie raconte qu'elle n'avait aucune autre alternative que de consacrer une partie de ses nuits à ses études. Au sujet du rendement académique, elle dit que la présence de l'enfant n'avait pas influencé ses notes jusqu'à l'obtention de son bacc en 1979.

La naissance de l'enfant a obligé Lucie et Serge à sacrifier la plupart de leurs loisirs et activités para-académiques.

Les problèmes financiers auxquels une étudiante-mère doit faire face ne sont pas à négliger. En plus de ses difficultés habituelles à joindre les deux bouts chaque mois en sa qualité d'étudiante, une étudiante-mère se voit confrontée à d'autres dépenses

additionnelles: coût de la gardienne (en moyenne \$40,00 par semaine en alimentation adéquate de l'enfant et de la mère), l'habillement, le transport, etc.

Comment les amis de Lucie avaient-ils réagi pendant sa grossesse et après la naissance de l'enfant? Au début, il semble que la plupart étaient plutôt surpris de voir Lucie enceinte. Les plus proches souhaitaient à la future mère beaucoup de courage dans ses études; mais en aucun cas Lucie ne s'était jamais sentie rejetée ni par ses amis ni par ses professeurs du fait qu'elle attendait un enfant. Cette attitude expliquerait peut-être que le milieu académique n'a été pour elle qu'un problème d'étudiante qui continue en attendant son mari, elle s'est inscrite à un autre programme de certificat 5 en éducation spéciale. À un moment où l'on pouvait penser que ses nouvelles obligations de mère la retiendraient à la maison, la décision de Lucie de poursuivre d'autres études prouve à toutes fins pratiques que la présence d'un enfant n'est pas un handicap sérieux pour la poursuite des études pour une

jeune mère qui est déterminée à assumer ses responsabilités d'étudiante.

Interrogée à savoir si la question d'une garderie (enfants en bas âge) pour étudiants figurait parmi les priorités de la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton, Lucie répond:

"Non, je ne pense pas. La F.E.U.M. parle de la création d'un centre social. Je suis désolée de constater que les plans de ce futur centre ne contiennent pas une garderie. Je suis déçue et je dois dire que ceci ne répond pas aux besoins des étudiants.

Il faut ajouter que je ne suis pas seule dans cette situation. Je connais d'autres étudiantes dans ma faculté et ailleurs sur le campus qui sont ou qui vont être dans mon cas."

En terminant l'entrevue, Lucie rapporte que la naissance de sa fille pendant ses études à l'Université de Moncton avait été l'expérience la plus extraordinaire de sa vie. Elle regrette beaucoup de ne pas avoir assez de temps pour compiler les statistiques et déposer un dossier à la F.E.U.M. afin de les sensibiliser à l'importance des problèmes des étudiantes-mères.

Mademoiselle Debbie Bryant
Équipe de gymnastique moderne
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
à/s Madame Mariana Roman

Chère Debbie,

Au nom du Service des sports, je veux t'offrir mes plus sincères félicitations pour ta nomination comme athlète par excellence au Nouveau-Brunswick pour 1980.

Ce geste témoigne des efforts et des compromis que tu as consacrés à la pratique de la gymnastique moderne. Tu représentes un modèle de l'étudiante-athlète, et toute la communauté universitaire est fière de tes succès. Espère que tes succès sauront se continuer et nos meilleurs vœux t'accompagnent.

Veuillez agréer, chère Debbie, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Guy Vienneau



1755: NOTRE CÔTÉ DE L'HISTOIRE

En octobre 1980, le groupe "1755" fut approuvé par des étudiants de l'Éducation physique de l'Université de Moncton, à savoir si le groupe serait intéressé à présenter un spectacle pour un parti de faculté. Premières démarches avec diverses personnes du comité des finissants. Au fur et à mesure que les négociations avançaient, la date et le lieu du spectacle furent changés — on passait d'un parti de faculté à une grande soirée publique à l'Aréna J.L. Lévesque — elle cachait subissait également des changements considérables.

Pu que le grandeur de la salle changeait, et qu'on ne parlait plus d'un parti de faculté, le groupe modifiait son offre, qui était acceptée par le comité. Peu de temps

après, le comité nous informait que ce marché plus... Alors ne pouvions-nous pas aller à l'offre et contre-offre, avec le temps qui passait, le groupe a dû faire une offre finale au comité et ce dernier refusa.

Trente minutes après la rupture des négociations, un premier contact fut fait avec Bahurst. On rappelle le comité pour leur faire part de nos démarches, à savoir si ledit comité acceptait nos conditions finales. Ce qui fut encore refusé. Suite à ce refus, le gérant du groupe rappela Bahurst, et en moins d'une heure, le tout était réglé avec eux.

C'est en gros le dessous de l'histoire avec le comité des finissants. Nous avons toujours rencontré ce comité à mi-chemin, tenant de trouver un terrain

d'entente, même si on avait souvent l'impression qu'on voulait se servir de nous pour autre chose qu'un party.

Normalement les négociations avec divers organismes ou groupes se passent plus vite que ça, mais dans ce cas-ci, nous avons gardé les lignes ouvertes pour presque deux mois.

Nous désirons nous excuser auprès de la population étudiante de l'Université de Moncton de n'avoir pu nous présenter.

Soyez assurés que nous, anciens de l'Université de Moncton, comptons vous revoir bientôt avec un nouveau spectacle pour vous, chez nous, à Moncton.

LE GROUPE "1755"

ROL

ÉTUDE

Compte rendu: réunion régulière de la F.E.U.M.

Mercredi soir dernier, le 28 janvier '81, la F.E.U.M. a tenu une réunion régulière au local 050 de la Faculté d'Administration.

La présence des étudiants en plus grand nombre était l'élément nouveau qui retient l'attention dès le début de cette assemblée. Les membres de la F.E.U.M., fidèles à leurs postes, semblaient tous prêts à la discussion, à l'exception habituelle, tellement habituelle (qu'on en vient presque à douter l'existence de ceux qui l'ont élu), je veux parler ici de la première présence du représentant de la Faculté de droit (aucune présence cette année, très bonne performance pour la Faculté de droit...!)

L'ordre du jour comporte sept points tous fort intéressants pour une discussion pleine et variée. Le premier point est celui de l'élection du président d'élection. Il y a trois mois en candidature pour l'obtention du poste et fait inhabituel, il y a une proposition qui est apportée par les candidats eux-mêmes, c'est-à-dire que les trois soient élus ensemble au poste. Surplus du côté de la table, la F.E.U.M. propose plutôt qu'il y ait un qui soit élu et qu'il s'associe avec les deux autres candidats (soit comme adjoint ou autre) pour partager les tâches liées au poste. Cette alternative n'avait pas été envisagée par les candidats et semblait réalisable. La table proposa donc Michel LeComte et celui-ci fut élu à l'unanimité.

Deuxième point à l'ordre du jour, l'annonce de la date d'ouverture du Carnaval d'hiver par le directeur du Comité des fêtes, Gilles Bryar. Le Carnaval d'hiver se déroulera du 7 au 14 février inclusivement. Gilles a profité de l'occasion pour faire le bilan des activités prévues pour la semaine du Carnaval. Les activités plein air, les sports, les concours divers et les soirées diverses au Kacho en incluant la soirée de la St-Valentin ainsi qu'un bavaros furent mis de l'avant.

Les états financiers de notre seul et unique Club "Le Kacho" était le sujet du point suivant. Les états financiers couvraient la période du 1er novembre '80 au 31 décembre '80. Gaston Aubé (Directeur aux affaires administratives) en fit la lecture et Danny Dumont (trésorier du Kacho) fournit les explications aux questions qui furent soulevées par l'assistance. La présentation des documents,

(quoiqu'encore incomplète pour en permettre une analyse rapide) était structurée d'une meilleure façon et laissait transparaître l'absence de frais d'opération. Malgré des bénéfices bruts de l'ordre de \$21.000 dollars pour une période de deux mois, ils ont terminé avec un déficit de \$1.300 dollars (sans calcul de dépréciation). Si l'on tient compte de la raison d'être du Kacho, soit de ne pas être à la recherche du profit sur le dos des étudiants tout en leur offrant un endroit de rencontres sociales avec des activités de divertissement, une perte de \$650, dollars par mois semble être acceptable puisque ce point n'a apporté que de légères réactions de la part de la table et de l'assistance en général. Le vote fut de 8 pour, 1 contre et 1 abstention.

Une deuxième partie apportée sur le point "Kacho" fut la lecture par Maurice Rioux (Président de la Faculté des arts) d'une lettre qui lui avait été remise par un employé du dit club et qui tenait à garder l'anonymat. La lettre en question posait plusieurs questions portant sur des observations que l'employé avait faites à l'intérieur du club entre autres sur des sortes de boisson aux fins de soirée, sur l'entrée gratuite de certains étudiants et même de certaines gens de la ville, sur la consommation gratuite de boisson par l'exécutif. D'autres questions portaient sur les aspects opérationnels. Jean-Claude Leblanc (gérant du Kacho) a fourni les explications nécessaires aux questions posées et celles-ci sembleraient avoir été appropriées puisqu'il n'y a eu aucune prise de position de la part de la table à l'exception d'une légère recommandation de la part de la secrétaire-générale à l'effet qu'il y ait rencontre entre les employés du club et la direction, question d'obtenir un meilleur dialogue et possiblement quelques suggestions!

Le point portant sur la présentation du projet de C.K.U.M.-MF fut à la demande du directeur général de la radio, reporté à une prochaine réunion.

Le sixième point: les nouveaux règlements portant sur la location des locaux sont finalement passés. Malheureusement, étant donné que la majorité des membres de la table n'avait pas reçu le précieux document, donc pas

de temps pour l'étudier (ou d'en discuter avec leur collègue respectif de faculté, le point fut ainsi reporté à la prochaine réunion régulière. Fait intéressant à noter est que ce document a été endossé par M. Arthur Girouard (directeur des services administratifs, Tailleur) et non pas comme la première fois par M. Brian Newbold!

Le dernier point portait sur des sujets variés. Lynda Savoie (présidente de la faculté des Sciences Infirmières) a fait la demande que soit autorisée la tenue d'un pôle d'élection avant pour les élections de l'exécutif de la F.E.U.M. Le jour prévu pour les élections soit le jeudi 5 février empêcherait la majorité des étudiantes des Sciences Infirmières de voter, raison de stage. La permission fut

accordée, le pôle avancé sera tenu le lundi 2 février pour cette faculté aux heures qui restent à déterminer par le président d'élection.

Comme dernière partie au point autre, un étudiant a demandé à la table les raisons pour lesquelles il n'y avait que les états financiers du "Kacho" qui étaient présentés régulièrement aux réunions et non pas ceux de tous les organismes que la F.E.U.M. subventionne. Cet étudiant se demandait si on ne devait pas tenir les étudiants plus au courant des revenus et dépenses de ces organismes, puisqu'au même titre que la F.E.U.M. ces argentés sont la propriété des étudiants et qu'ils devraient par là fait même, être mis au courant de leur utilisation. La table lui a répondu que dans le cas des autres organismes, ils

sont sous la tutelle de Média Union Limité et que cette compagnie avait son propre système de contrôle (vice-président et trésorier) et qu'ils ne voyaient pas la nécessité d'une telle présentation de ces documents.

Le contrôle pourtant est la responsabilité de certains étudiants et ceux-ci ne font pas leur ouvrage? comment savoir alors? Référence à C.K.U.M. '79.

La réunion se termina en annonçant qu'il y aurait une réunion spéciale de la F.E.U.M. la semaine prochaine même heure, même jour et même endroit. Le point principal sera la présentation du travail sur le Centre social, présentation qui promet d'apporter plusieurs questions et aspects.

Richard Nolin
Collaboration Spéciale

Rencontre F.E.U.M. — SIMARD

débuté son discours en Anglais. C'est le comble de la provocation, du chantage pur et simple. "Ladies and gentlemen, I would like to..."

Les médias étaient sur place dont Radio-Canada et l'Évangéline. Ces derniers, étant les principaux médias d'information francophones de la région, se devaient de reporter la rencontre de façon objective. Le débat fait la manchette à l'émission Maritimes Aujourd'hui et la une dans l'Évangéline.

Surprise pour la Fédération, le reportage de Radio-Canada manque totalement d'impartialité en présentant M. Simard vainqueur de cette rencontre.

L'Évangéline, de par l'entente de la première page, ne rapporte aucunement le contenu réel de la réunion. La F.E.U.M. se demande pourquoi ces médias en question n'ont pas, ou n'ont pas voulu honnêtement, transmettre au public le message que la F.E.U.M. a tenté de soumettre

à M. Simard. Le diable, tenté, car en aucun temps, le parrain du projet ne s'est arrêté pour comprendre et respecter le mémoire ou même les interventions des étudiants. Son allocation s'est déroulée dans un discours préparé à l'avance, alimenté d'insultes, d'arrogance et de provocation, donc nullement favorable à un terrain d'entente.

L'attitude de M. Simard est demeurée la même tout au long du débat. Il s'est présenté sur la défensive, paternaliste, provocateur et électoraliste.

Tout ceci, les médias ne l'ont pas mentionné. Enfin la position de la F.E.U.M. au sujet du projet de loi 84 demeure la même plus que jamais.

La population francophone ou acadienne devrait se faire un devoir de mettre en doute la sincérité d'une personne comme M. Jean-Maurice Simard lorsqu'il fait directement atteinte aux droits de la personne. Agathe Arseneault, Secrétaire Générale, Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, nous désirons vous inviter à une réunion spéciale de la F.E.U.M. le 1. Budget de la F.E.U.M. mercredi 4 février à 19h00 au local 050 de la Faculté d'Administration.

Ordre du jour
1. Budget de la F.E.U.M.
2. Agathe Arseneault,
Secrétaire Générale

FEMMES... FEMMES...

la femme abusée

La famille a toujours été considérée comme un groupe harmonieux et la violence dans la famille ne se rencontrait que parmi les classes socio-économiques faibles.

Quoique le phénomène de la violence familiale a une longue histoire, l'étude du sujet est un événement récent. Constatamment, il est difficile de porter un jugement sur la réalité numérique des femmes et enfants victimes de violence entre les quatre murs du foyer.

A cause des tabous qui entourent le problème et du caractère sacré et privé de la famille, des cas passent inaperçus, et sont ignorés du public et par la majorité des services familiaux, légaux et médicaux qui viennent régulièrement en contact avec des femmes et enfants blessés dans leur corps, leur âme ou les deux à la fois.

Dans une étude effectuée en 1978 par le conseil Canadien de la situation de la femme, les 47 maisons de transition ou auberges qui ont répondu à l'enquête avaient hébergé 9688 femmes en détresse dont 5800 avaient été battues par leur partenaire. Environ 3000 ont été refusées faute de place. En tenant compte des 24 autres maisons existantes, les auteurs ont estimé à environ 15.000 le nombre de femmes susceptibles de séjourner chaque année dans

des maisons de transition. Malgré ces chiffres inquiétants une grande proportion des régions géographiques du Canada n'est pas représentée dans ces statistiques.

Près de 20.000 requêtes ou divorces présentés en 1978 invoquaient la cruauté physique comme motif et en combinant les statistiques sur des divorces et les maisons de transition qu'au moins 40.000 à 50.000 femmes canadiennes ont subi assez de violence physique ou psychologique pour demander l'aide.

D'après les quelques études locales enregistrées à travers le Canada après de la police et des services familiaux, on estime à 10 cas non résolus pour chaque appel placé par une femme abusée.

À Moncton, la recherche qui a précédé la mise sur pied du "Carrefour pour femmes" a révélé que durant une période d'un mois les services sociaux ont identifié 20 femmes violentées physiquement ou psychologiquement et la cour familiale en a identifié 69 en état de crises. Transition House de Frédéricton a hébergé 105 familles et 250 personnes durant une période de 9 à 10 mois durant l'année 1979-80.

Une entrevue eu lieu avec Huberte Gautreau, professeur en Sciences Infirmières et

présidente du Carrefour pour femmes. Voici ce qui en suit: Interviewer- Quel est l'historique du Carrefour pour femmes et quand débuta-t-il? Huberte - Ce projet débuta en automne '79, à la suite de la projection du film Alice Who Did That To Your Face?

À la suite de ce film, un groupe de femmes se sont réunies pour discuter de la femme violentée. Après quelques réunions, une demande de subvention a été faite à l'emploi et immigration du Canada pour faire l'étude des besoins des femmes violentées à Moncton.

Trois femmes furent embauchées pour une période de huit mois. À la suite de la recherche, elles ont conclu qu'il y avait un besoin urgent pour une maison d'hébergement pour femmes battues à Moncton.

Interviewer - Ce projet implique combien de personnes?

Huberte - Il y a un conseil d'administration formé de 9 femmes qui se réunissent chaque semaine pour l'établissement de la maison.

Interviewer - Quel sont les objectifs de ce projet?

Huberte - Le Carrefour pour femmes est une maison qui servira de refuge aux femmes et aux enfants violentés. La durée du séjour peut s'établir sur

quelques semaines. En plus d'un service d'hébergement aux femmes, on veut fournir l'information nécessaire pour leur permettre de faire un choix. Ceci fait, nous les aidons et les supportons dans leur choix. Enfin, nous leur fournissons de l'information pour des services de références.

Interviewer - Qui est-ce qui fournit l'argent pour ce projet?

Huberte - Emploi et immigration du Canada a donné une subvention de 9.000 dollars pour l'embauche de 3 travailleurs pour faire des réparations. La ville de Moncton a offert une maison gratuitement, depuis le secrétaire d'état a accordé 5.000 dollars pour l'embauche d'une coordinatrice pour aménager la maison. Une autre demande de 82.000 dollars a été faite à emploi et immigration Canada pour l'embauche de 7 femmes qui constitueront le personnel de la maison.

Interviewer - Est-ce que vous avez du support de la communauté?

Huberte - Le support de la communauté a été assez important. Dieppe a donné \$1.000, Moncton a donné la maison, les filles de Jésus ont fourni cinq mille dollars, douze tables, deux matelas et douze lits de chevet. L'institut des études et apprentissage féminin ont offert d'aménager une

chambre.

Interviewer - Quand le Carrefour pour femmes

battues fera-t-il son ouverture? Huberte - L'ouverture est prévue au printemps. Il y aura une personne au Carrefour 24 heures sur 24 heures. Le numéro de téléphone sera public à l'ouverture. Et enfin, la capacité du Carrefour est de quinze à vingt personnes y compris les enfants.

Les offres de dons, meubles et jouets d'enfants peuvent être offertes à:

Huberte Gautreau
Professeur en Sc. Inf.
et présidente du projet
858-4261

Blanche LeBlanc
Coordinatrice de
l'aménagement de la
maison
382-3002

Le conseil d'administration a fixé l'objectif de cette campagne de financement à \$27.000.

Le budget annuel serait de l'ordre de \$110.000 à \$115.000 par année.

Après les sœurs de l'Italie et de l'Algérie, soyons généreux pour les sœurs de chez-nous.

Monique Manuel
Louise Melanson
Claudette Theriault
Sc. Inf. 3e Année
Santé Communautaire

Vous est-il déjà arrivé?

Extrait de Dossier - Viol, publié à Montréal

les femmes
de vous faire

les hommes
de nous

- menacer de violences sexuelles
- harcèler pour baisier "juste une fois"
- violer dans le lit conjugal
- forcer à des gestes sexuels indésirés
- courir après sur la rue
- humilier dans un rapport sexuel
- réveiller par des appels obscènes
- regarder comme un morceau de viande
- traiter de touffe, frigide, etc.
- acharner "pour le fun" dans un bar
- siffler ou écouter dans la rue
- pointer une fesse ou un sein dans un autobus
- retenir de force dans une auto
- épier par la fenêtre un soir
- accoster, la braquette ouverte
- malmenier chez le gynécologue

Si vous avez coché une ou plusieurs de ces réponses, vous avez

SUBI

Une agression sexuelle

IMPOSÉ

Vous avez été violé

à votre façon

Vous savez jusqu'à un certain point ce que ressent une femme violée.

Comme vous voyez, le viol ça n'arrive pas, qu'aux autres. Vous ne trouvez pas qu'il est temps que ça change?

Le viol est le seul crime pour lequel on trouve tous les moyens d'excuser le coupable et d'accuser la victime.

— "Elle était trop sexy elle était imprudente, elle a couru après les femmes n'ont pas à sortir à une heure pareille elle aurait dû régler elle n'aurait pas dû régler elle a déjà eu des rapports sexuels avec des hommes elle n'est pas respectable elle l'a mérité comment pouvons-nous être bien certains qu'au fond, elle ne l'a pas désiré..."

Ces arguments, nous les entendons souvent. Ils sont très répandus dans l'opinion publique. Et ils servent à justifier le viol. À donner aux violeurs la "permission" de continuer. À nier la violence exercée contre les femmes.

Et le viol demeure invisible. Le viol est le seul crime dont la victime se sente coupable, humiliée et surtout responsable.

C'est comme si, en tant que femmes, nous avions appris à retourner contre nous-mêmes la haine que les violeurs nous expriment.

Quand les femmes tentent de briser la conspiration du silence qui entoure le viol, on sait comment la

société réagit. La justice nous juge, les hôpitaux nous "soignent", les services sociaux nous mettent un "plâster" sur le bobo... De toutes façons, les violeurs continuent de nous violer et nous demeurons confinées à notre rôle de victimes isolées, coupables, impuissantes...

RIPOSTER

Nous ne considérons pas les femmes qui se font violer comme des cas isolés, des victimes impuissantes. Nous rejetons la responsabilité du viol et la culpabilité qu'on veut nous imputer.

Contre la violence qui nous est faite, nous voulons réagir comme femmes, par, avec et pour des femmes.

Riposter, pour briser le silence qui entoure le viol, pour briser notre isolement, pour nous donner les moyens de nous reconstruire, pour apprendre à se parler à se soutenir

à se défendre pour apprendre à s'affirmer face à nous-mêmes et aux autres chacune et toutes ensemble.

Diane Chalmers C.P. 474, Moncton, N.-B.
Centre contre les assauts
sexuels de Moncton
Tél: 388-4333

SECTION CULTURELLE

Vernissage à la Galerie d'art

Il y aura vernissage de trois expositions à la Galerie d'art de l'Université de Moncton le mercredi 28 janvier de 20h00 à 22h00 soit "Moncton Litho" organisée et circulée par le Département d'arts visuels du Centre universitaire de Moncton, "Mexican Works of the Vaughan Collection" organisée et circulée par la Beaverbrook Art Gallery de Frédéricricton et une exposition de mixte média qui a pour thème "Beauty and fashion" de Ginette Pellerin.

"Moncton Litho" qui se termine le 1er mars est composé de 19 lithographies qui ont été réalisées au Département d'arts visuels de l'Université de Moncton à la fin août 1979.

Une aide financière du Conseil de Recherche de l'Université a permis au responsable du projet, le professeur Pavel Skalnik, d'inviter le maître-imprimeur Perry Tymeson de New Jersey. Aïdés de Perry, cinq professeurs du Département soit Ghislain Clermont, Francis Coutelier, Claude Gauvin, Claude Rousset, Pavel Skalnik, deux étudiantes Marjolaine Bourgeois et Ginette Gould et un ancien étudiant Pierre Goguen ont

réalisé cette exposition. Des photographies illustrent les diverses phases du projet et accompagnent l'exposition.

Certains lithographies ont été faites sur pierre, d'autres sur plaque d'alum. um. Les approches diffèrent beaucoup.

Ce projet ayant été conçu dans un but expérimental, aucune des lithographies n'a été imprimée sous forme d'édition.

"Oeuvres mexicaines de la collection Vaughan" une exposition remarquablement sélective et complète donne au visiteur une occasion d'étudier des pièces sélectionnées provenant d'une collection spécialisée et rassemblée avec discernement par plusieurs collectionneurs durant environ trente ans.

D'un goût excessivement catholique et comprenant des articles témoins de nombreux siècles et cultures, cette exposition provient surtout de collections des ères coloniale et victorienne et de l'art mexicain du XIXe siècle.

La grande valeur de cette collection réside cependant dans sa représentation des principaux artistes mexicains du XIXe siècle.

Des murales sur papier de trois grands noms mexicains,

Diego Rivera, Jose Clemente Orozco et David Alfaro Siqueiros, forment le coeur de la collection. Des oeuvres de contemporains de ces trois membres du Syndicat des artistes mexicains, notamment Carlos Orozco Romero, Rufino Tamayo, Miguel Covarrubias et Carlos Merida, illustrent les diverses influences en présence chez l'art mexicain contemporain, depuis le plus jeune artiste de l'exposition, Pedro Friedeberg, dont les gravures sur soies doivent à M. C. Escher. Cette exposition se termine le 1er mars.

L'exposition de Ginette Pellerin, un commentaire social, établit un symbole de puissance entre les deux sexes par rapport à leur physique. Les hommes et les femmes sont mis en vedette par des images publicitaires. L'exposition a lieu jusqu'au 15 février.

La galerie est ouverte du mardi au vendredi de 12h30 à 16h30, le mercredi soir de 19h00 à 21h00, le samedi et dimanche de 14h00 à 16h00. L'édifice est fermé le lundi.

L'entrée est libre pour les étudiants et le personnel de l'Université.



Diego Orozco

Une œuvre figurant dans l'exposition "Mexican Works from the Vaughan Collection" qui sera livrée à la Galerie d'art de l'Université de Moncton à partir du 28 janvier jusqu'au 1er mars.

Ciné-campus

14-5 FÉVRIER
MAR.-MER.-JEU.

FRANCOIS
et le Chemin du Soleil

Italo-anglais. 1972. A121 min. Technicolor. Film biographique réalisé par Franco Zeffirelli. Principaux interprètes: Graham Faulkner, Judi Bowker, Valentina Cortese, Lee Montague.

Zeffirelli semble avoir opté pour une évocation poétique accordée à la mentalité de la jeunesse contemporaine plutôt que pour un récit rigoureux de la vie du poverello d'Assise et, à ce point de vue, le film est fort réussi. L'accent est donc mis sur l'anticipation-forme des actions du saint plus que sur sa quête spirituelle. La mise en scène est d'une grande richesse visuelle et le contexte historique revêt dans un parti pris stylistique éblouissant. Le réalisateur a su rendre touchant et convaincant le jeu de jeunes comédiens débutants. (2)

6-7 FÉVRIER
VEN.-SAM.-DIM.



Franco-italo-roumain. 1973. 72 min. Eastmancolor. Drame de science-fiction réalisé en dessin animé par René Laloux, d'après le roman Oms en série de Stefan Wul.

Sur la planète Ygam vivent des créatures intelligentes à la peau bleue, les Drags. Ils ont adopté comme animaux domestiques des êtres plus petits, les Oms, descendants de quelques couples ramabés jadis d'une lointaine planète dévastée. Un bébé Om, Terr, ainsi donné par son père à une fillette, Twa, profite des liens dispensés à sa jeune maîtresse par des appareils perfectionnés. Puis il rejoint à l'âge adulte ses congénères vivants en liberté et les entraîne dans une révolte contre les Drags. Une découverte opportune donne à Terr la possibilité de négocier une entente.

Original sur bien des points, tant par l'intrigue que par le graphisme et les méthodes d'animation, La Planète Sauvage constitue un événement dans le monde particulier du film d'animation. Le contexte bizarre de la planète Ygam sert de cadre à un conte philosophique où les éléments de réflexion ne manquent pas. De nombreuses trouvailles poétiques parsèment l'illustration de l'intrigue et contribuent à donner à l'ensemble sa richesse de signification. (2)

Ce film d'animation insolite d'une qualité remarquable invite à la réflexion: sur le précarité de la condition humaine dans l'hypothèse de la pluralité des mondes. (a)

POSTES D'ASSISTANTS(ES)
AU SERVICE DES LOISIRS SOCIO-
CULTURELS

FONCTIONS SPÉCIFIQUES

ENDROIT:

Services aux étudiants, Service des loisirs socio-culturels, sous la responsabilité de VINCENT BOURGEOIS.

PÉRIODE:

Minimum de dix heures par semaine pour 30 semaines entre le 24 août 1981 et le 23 avril 1982.

RÉMUNÉRATION:

\$1,000

NOMBRE DE POSTES:

4

FONCTIONS GÉNÉRALES:

Travailler en collaboration avec le responsable du Service des loisirs socio-culturels. S'occuper d'un domaine spécifique et également collaborer à la réalisation de certaines tâches à la demande du responsable du Service.

POSTE I

Collaborer avec le responsable du Service à la planification, l'organisation et la réalisation du programme de la saison Ciné-Campus pour 1981-1982.

POSTE II

Collaborer avec le responsable du Service à la planification, l'organisation et la réalisation du programme des ateliers socio-culturels pour l'année 1981-1982.

POSTE III

Collaborer avec le responsable du Service à la planification, l'organisation et la réalisation du programme des spectacles pour l'année 1981-1982.

POSTE IV

Collaborer avec le responsable du Service à la promotion des activités organisées par ce même Service durant l'année 1981-1982.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae complet à Vincent Bourgeois, Service des loisirs socio-culturels, Services aux étudiants, avant le 19 février 1981.

N.B.

Précisez pour quel poste la candidature s'applique en ajoutant ses raisons ou qualifications particulières pour remplir ce poste.

Les candidats(es) choisis(es) devront accepter de s'initier au travail en mars et avril 1981.

Pour d'autres renseignements, veuillez vous adresser à Vincent Bourgeois, au 858-4161, bureau 300-4 Taillon.

Disco Kacho samedi soir

Eh bien! Voilà, le Kacho est passé aux mains des "Disco" le samedi soir.

Très bonne idée de l'exécutif.

Y'a du monde, pis c'est "rentable". Pas au niveau profit, mais au moins il n'y aura plus de déficit le samedi soir.

Un seul problème se pose: que va-t-on faire de nous, personnes qui préfèrent un genre de musique plus culturelle??

Le Kacho n'est pas vivable pour nous le samedi soir... M. Macho et Mme Pincée sont en très grand nombre.

SOLUTION, petite soirée, p'tit party, ROCK REGGAE, BLUES, JAZZ, FOLKLORE, ARTISTES DE LA RÉGION, les samedis soir à la p'tite caf. dans l'Édifice Taillon, POURQUOI PAS??

L'exécutif du Kacho ne pourra certes pas nous reprocher qu'il perd des clients. Car le samedi 24 janvier '81 des Discos "y'en avaient".

Des démarches sont en train, d'être faites pour la location de la p'tite caf et pour les autres complications qu'on rencontre quand on veut organiser quelque chose sur le Campus...

Si tout va bien d'ici quelques semaines, on pourra aller s'écraser à la p'tite caf le samedi soir.

On s'verra là.

Linda Boudreau
Sc. Sociales

JAZZ, folk-rock et classique



Daniel McLeod et son ensemble de quatre musiciens soit Hugh Brown, Mike Gaudet, Charles Goguen, et Mitch LeBlanc, ainsi que ses 8 choristes: Marjorie Arsenault, Rose-Marie Bérube, Steven Boyce, Louis Cyr, Johannes Landry, Peter Melanson, Lise Picard et Norman Richard donneront un concert en musique jazz, folk-rock et classique le jeudi 5 février à 20h au local A-119 de la Faculté des sciences de l'éducation, de l'Université de Moncton.

Les billets sont de \$5 pour les étudiants et de \$2 pour les non-étudiants. Ce concert est parrainé par les Loisirs socio-culturels de l'Université de Moncton en collaboration avec Radio-Canada.

Mitch LeBlanc était absent lors de la photo.

EMISSION CHEVAL

Le jeudi de 21h00 à 24h00

Le Manifeste de L'ANARCHIE
AMOUREUSE de Chamberlain

Le Vitalisme (Grands thèmes de la philosophie contemporaine)

Articles du "Croc"

Animateur: Marc Déchéne

L'Association des Écrivains Acadiens et les Éditions Perce-Neige vous invitent au lancement de "Graine de fée", le premier livre de Dyane Léger et des Éditions Perce-Neige. N'oubliez pas, c'est le mercredi 4 février à 20 heures à l'Édifice Clément Cormier sur le campus de l'U de M.

Brenda Côté

Salut,

J'aimerais attirer ton attention ici pour t'informer sur ma candidature au poste de Secrétaire générale. Plusieurs me disent que je suis folle de me présenter à ce poste mais laissez-moi vous dire que je ne le fais pas les yeux fermés. Je sais à quoi m'attendre!

Dans mon cas, je possède une expérience au sein de la F.E.U.M., ayant été représentante des Sciences sociales de la F.E.U.M. Entre autres, j'ai participé à la mise sur pied du comité sur les prêts-bourses, ainsi qu'à l'élaboration de la nouvelle constitution de la F.E.U.M. et dans l'organisation des activités entreprises cette année. Tout ceci me permettra d'assurer une continuité des points chauds suivis par la F.E.U.M. de 80. D'autre part, ma présence au conseil d'administration de la F.E.U.M. m'a permis de déceler des faiblesses auxquelles j'entends m'attarder pour ce nouveau mandat.

La Fédération des étudiants n'est pas un mythe! C'est un comité d'étudiants qui agit auprès des différents secteurs administratifs de l'Université de Moncton et des organismes populaires à titre de porte-parole.

Trop souvent, nos administrateurs prennent des décisions très importantes concernant nos cours et nos services. Ils ne tiennent pas compte de nos droits. Il est donc primordial que les étudiants bénéficient du travail de leur porte-parole. Je suis consciente du manque de contact entre la F.E.U.M. et la masse étudiante. C'est d'ailleurs une de mes priorités. Il serait bon de changer le local où se tiennent les réunions régulières de la F.E.U.M. à toutes les deux semaines, c'est-à-dire 2 fois par mois. Dans ce cas, les réunions auraient lieu dans les différentes facultés et peut-être que les étudiants seraient plus portés à assister.

Un autre changement que je tiens à apporter serait de présenter un dossier (ou sujet sur lequel la F.E.U.M. travaillerait) une fois par mois. Ce changement pourrait améliorer le contact entre les étudiants et la F.E.U.M. en plus d'informer les étudiants sur ce qui se passe. Il y a certainement d'autres change-

ments à apporter mais je ne peux tous les mentionner. C'est vous, les étudiants(es), qui sont membres de la F.E.U.M. et c'est vous qui serez ma priorité; et suis donc ouverte à vos suggestions, commentaires et critiques.

En ce qui concerne les points que j'aimerais toucher cette année, il y en a plusieurs - soit des nouveaux, des vieux ou des points de continuité. Je vais les énumérer sans tarder.

— Santé:

— Dossier noir sur la cafétéria. Il faut mettre en application des mécanismes concrets pour rendre le service des cafétérias plus "sain".

— Logement:

— Dossier sur les logements à Moncton y compris une liste noire des propriétaires afin d'aider les étudiants.

— Librairie Étudiante:

— Les livres à la Librairie Académique sont vendus à des prix exorbitants. Créer une librairie étudiante où l'on échangerait les livres, disques... serait très appréciable.

— Étudiants Étrangers:

Ils sont très défavorisés, ils doivent payer le double de nos frais de scolarité et en même temps se faire couper des services comme les autres étudiants. Il faut défendre les étudiants étrangers.

— L'U.N.E. (L'Union Nationale des Étudiants):

Un outil permettant à la F.E.U.M. de se joindre aux autres Universités afin de défendre nos intérêts.

— Centre Social:

Droit fondamental de tous,

le moyen de financement étant le problème principal actuel. La F.E.U.M. doit continuer à travailler sur ce dossier et accomplir des démarches auprès du gouvernement et des institutions privées pour le financement

— C.K.U.M.:

Le projet pour une radio communautaire serait un grand pas de l'avant pour les étudiants.

Voici quelques uns des problèmes à solutionner. Il y en a certes d'autres par exemple - les prêts-bourses, les frais de scolarité, notre rôle social en Acadie...

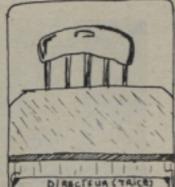
Peut-être que pour vous, ce sont simplement des promesses électorales, mais en toute honnêteté, je suis prête à me donner pour le poste de Secrétaire générale. Il ne faut pas oublier les membres de la F.E.U.M. qui ont un rôle important à jouer auprès des étudiants.

Cette année je verrais à ce qu'il y ait une meilleure distribution des tâches afin de toucher tous les points mentionnés ci-haut et de ne pas concentrer nos énergies que sur quelques dossiers.

Peut-être un gros travail organisé avec une bonne équipe organisée, la F.E.U.M. pour l'année 81-82, pourra certainement atteindre plusieurs de ses objectifs. C'est pourquoi je demande votre appui et votre vote le 5 février.

Brenda Côté

au poste de Secrétaire générale



Georges Tardif

Que nous réservent les prochaines élections?

Voter n'est pas seulement un droit, mais aussi un devoir de faire le meilleur choix répondant à vos exigences individuelles et collectives.

C'est pour moi un grand plaisir de communiquer avec vous, pour vous faire part de mes aspirations à devenir directeur aux affaires académiques. Le choix, vous

auriez l'occasion de le concrétiser lors des élections du 5 février en m'accordant votre vote de confiance, tout en me laissant vous prouver que je suis apte à résoudre vos problèmes ainsi que ceux de la collectivité étudiante de l'Université de Moncton.

Georges Tardif
candidat
au poste de directeur
aux affaires académiques

NOTE DU
D'ÉLÉ

Il est à noter que les pour les postes de Secrétaire Directeur(trice) aux affaires Directeur(trice) aux affaires s'effectueront comme prévu le 5 février 1981, de 8h30 à 10h30, à l'exception à la règle, le lundi 2 février 1981, et par le Conseil d'adm. F.E.U.M. à son assemblée le 5 janvier 1981.

Au jour dit, dans chaque centre C.E.P.S., il y aura un scrutin durant les heures de midi à 1h30, afin de permettre à ceux qui voudront voter de se présenter en leur nom, prouvant leur identité.

Un dernier point à noter: un candidat au poste de Directeur(trice) administrative, n'est pas élu par acclamation, comme nous l'avons mentionné au FRONT du 26 janvier 1981, stipulé dans la constitution (art. 18, par. a), un vote est nécessaire pour confirmer le poste. Ce vote de confirmation se fera au même temps que le scrutin pour les autres postes.

Jean Mich

Bonjour à vous amis! Nous sommes en pleine période de scrutin et il est temps pour les candidats(e) ou candidates(e) de se faire connaître et de faire un choix. Chaque candidat(e) doit considérer son devoir, c'est d'aller voter. C'est d'aller voter en présence au poste de Directeur(trice) général pour poursuivre certains projets déjà commencés, centre social, C.E.P.S., bien d'autres. Je mesure de pouvoir de vous dire une telle tâche des résultats positifs. Je vous prie de voter Jean Mich le 5 février, votez Jean Mich au poste de Secrétaire

Jean

élection

U PRÉSIDENT LECTIONS

de les élections générales de Secrétaire général(e), des affaires académiques et des affaires administratives prévues le jeudi 5 mars à 17h15. Une seule séance, les étudiants(es) des Infirmières voteront le 1981, tel qu'il a été adopté d'administration de l'Assemblée régulière du 28

chaque faculté ou école, si, il y a des bureaux de heures mentionnées ci-dessus à tous de voter. Tous voteront pour le faire sur leur carte étudiante, en privé.

Il faut noter, c'est que le Directeur aux affaires, n'est pas élu par une mention dans le règlement de la F.E.U.M. Un vote de confiance est nécessaire pour confirmer le candidat à ce poste de confiance aura lieu en scrutin général pour les

Bien à vous,
Michel LeComte
Président d'élections

nnot chaud

vous amis étudiants, comme présentement période électorale. Il est pour les étudiants de choisir entre un(e) ou un(e) autre, une chaque étudiante(e) à considérer comme un candidat voter. Je me poste de Secrétaire pour pouvoir certaines choses menées, telles que le conseil, CKUM-MF et autres. Je crois être en mesure de pouvoir entreprendre des tâches et d'arriver à des résultats positifs. Donc le 5 février Jeannot Michaud de Secrétaire général.
Jeannot Michaud

Robert Melanson

"Pour ressusciter d'entre les morts, on vote Girafe." Voilà le nouveau slogan de la campagne Girafe 81 aux 3 postes à la F.E.U.M.

Bonjour!

Un renouveau du charisme Girafe se fait de plus en plus sentir sur le campus. C'est pourquoi, lors de la dernière réunion quotidienne de mon parti qui se déroule toujours dans ma plus stricte intimité, mes multiples personnalités (toutes présentes ce jour-là) ont décidé à l'unanimité qu'il était de mon devoir d'assumer la responsabilité de ce renouveau.

Pour arriver à donner à la F.E.U.M. une véritable trinité, je me présente toujours aux 3 postes.

Pour ceux qui ne seraient pas encore au courant, la conception Girafe de ce monde est d'être à la hauteur de la situation. Voilà pourquoi le parti pense être en mesure d'apporter une véritable ascension à la F.E.U.M.

Le parti Girafe, c'est un comité et ça en vaut le coût. Aussi le parti consiste seulement d'un seul membre, c'est moi! Cela évite la dissension à l'intérieur du parti.

La plate-forme Girafe, cette année, atteindra son plus grand coup; voici un aperçu de celle-ci: — faire des pressions pour qu'il y ait un bac en agriculture donné sur le campus et que l'on transforme la résidence Lefebvre en une nouvelle ferme expérimentale.

— que l'on renouvelle la collection de disque d'André Gagnon à C.K.U.M.

— que l'on crée un centre d'éducation mentale et de plaisir pour les administrateurs; je pense que ceux-ci en auraient grandement besoin.

— qu'il y ait des disco 9 soirs par semaine, cela réunira peut-être à rendre rentable le Kacho.

— organiser un bingo et des parties de whist aux sciences comme nouvelle forme de casino.

— que ce soit que la F.E.U.M. pourrait faire d'excitant dans la vie, elle pourrait jouer à la loto atlantique pour se sortir du trou.

— d'après un rapport du parti en ce qui concerne la santé, on a constaté que la F.E.U.M. avait seulement une tête et pas de corps; voilà l'origine de la crise

d'identité des étudiants envers la fédération. Aussi le parti pense qu'il est très difficile pour une fédération d'avancer quand elle n'a pas de corps. Pour remédier à ce problème, le parti lui suggère un corps Girafe.

Chers universitaires,

Cette année, nous avons des élections pour choisir ceux qui feront partie de l'équipe de la F.E.U.M. pour l'année universitaire 1981-82. La masse étudiante, encore une fois, ne semble pas valoriser la tenue de telles élections.

Face à ce désintéressement, les élections à la F.E.U.M. peuvent-elles conserver leurs importances? Ces élections donnent l'opportunité de choisir les membres de l'équipe de la Fédération, et par le fait même, son orientation.

Par les années précédentes, la F.E.U.M. a connu certaines faiblesses et périodes obscures où, n'ayant pas réussi à réunir ses forces, les étudiants, elle fut incapable de faire appliquer ses politiques. Ainsi, les résultats, en ce qui a trait aux dossiers qui portent sur la hausse des frais de scolarité et sur le système de prêts-bourses, ont été peu fructueux.

Tout comme les années précédentes, la F.E.U.M. aura l'an prochain d'autres sujets importants qui vont nécessiter qu'elle soit une Fédération forte afin qu'elle puisse réussir à obtenir les revendications légitimes des étudiants. Certaines de ces revendications découlent des recommandations de la C.E.S.P.M. Cette dernière, par ses recommanda-

En gros, celui Girafe veut faire une véritable apocalypse administrative à la F.E.U.M. Cela nécessitera peut-être les nuages de rapports, de documents et de masturbation verbale qui aveugle la majorité étudiante et qui l'empêche de

participer.

Pour terminer, le parti Girafe vous suggère de prendre un grand "cou" à la santé des étudiants.

Sincèrement,
Robert Melanson
Girafe

André Leblanc

Il y a aussi la nécessité pour le directeur aux affaires académiques de se pencher sur un dossier qui est dans l'oubli, celui des droits des étudiants du C.U.M. Il est aussi important pour la F.E.U.M. de voir et d'essayer de remédier à la situation que font face les étudiants devant les coûts élevés des volumes à la Librairie académique.

En plus des problèmes globaux que doivent affronter les étudiants, il y a aussi d'autres problèmes qu'il faut essayer de supprimer. N'est-ce pas temps de mettre fin à tous les conflits d'horaires que connaissent les étudiants? Les cours ne devraient pas être cycliques à moins que l'on ne puisse faire autrement. Aussi, on doit encore travailler afin que le Sénat académique accorde des crédits dans le milieu étudiant (la F.E.U.M., Le FRONT, C.K.U.M., les Conseils de faculté, etc.).

Le directeur aux affaires académiques à la F.E.U.M. a beaucoup de pain sur la planche. Je suis prêt à relever le défi avec vous, mais j'espère... Il me tient plus qu'à vous de m'accorder votre confiance et votre appui le 5 février, jour de scrutin.

En tant que candidat au poste de directeur aux affaires académiques et surtout en tant qu'étudiant n'ayant pas beaucoup d'argent comme bien d'autres sur le campus, je suis tanné de payer pour des services dont je suis inassouff.

Je pense qu'il est grand temps qu'on s'organise et qu'ayant pris nos affaires en main, nous soyons capables d'agir devant cette augmentation des coupures sur le campus qui se fait en même temps que l'on prend de plus en plus d'argent dans nos porte-monnaie.

André Leblanc



1981: Année internationale des personnes handicapées



Année internationale
des personnes handicapées

L'Assemblée générale des Nations-Unies a proclamé 1981 Année internationale des personnes handicapées. Le thème de l'année est "Pléine participation et égalité". L'année vise à permettre aux personnes handicapées de jouir des mêmes droits et possibilités disponibles aux autres membres de la société.

L'emblème officiel, adopté par les Nations-Unies, pour l'Année internationale des personnes handicapées (A.I.P.H.) symbolise deux personnes qui, allées sur un pied d'égalité, se tiennent les mains en signe de solidarité et de support mutuel.

Cet emblème est fondé sur un dessin original présenté par la Commission française de l'A.I.P.H. Les feuilles qui l'entourent représentent une partie de l'emblème de l'Organisation des Nations-Unies.

Les cours de base: de l'huile de foie de morue?

Après un séjour universitaire d'au moins quatre ans, nous, en éducation, détenons le titre d'enseignant professionnel. Mais D. Marilyn Dumaresq de York University (éducation des enseignants) questionne la validité de ce titre. Elle appuie cette déclaration en nous démontrant que l'étudiant universitaire ne reçoit pas nécessairement une formation adéquate vis-à-vis les responsabilités professionnelles qu'il devra bientôt assumer.

L'étudiant en éducation spéciale, par exemple, apprend les différentes stratégies pertinentes aux besoins spéciaux de certains enfants. Mais D. Dumaresq nous dit que les gens en éducation spéciale, quoique bien équipés pour remédier aux problèmes de ces enfants manquent souvent de connaissances et de matières de base dans les matières à enseigner. Elle nous pose cette question: comment peuvent-ils remédier à des problèmes de coordination motrice sévère chez un enfant si les bases du développement moteur de l'anatomie et la physiologie n'ont pas fait partie de l'apprentissage de l'enseignant?

Alors, pour que l'étudiant puisse se familiariser avec les notions fondamentales académiques, les universités ont introduit des cours de "base" et des cours obligatoires, souvent sans options. Mais D. Dumaresq critique ces cours comme étant très peu utiles et même une perte de temps. Ces cours sont souvent "fades", trop simplifiés et trop condensés pour pouvoir offrir à l'étudiant des liens pratiques.

D. Dumaresq souligne que le domaine de l'éducation néglige ses cours d'introduction. Pour être efficaces et utiles, les cours introduits en psychologie et en théories d'apprentissage devraient être aussi importants pour l'étudiant en éducation que les cours d'anatomie l'est pour l'étudiant en médecine.

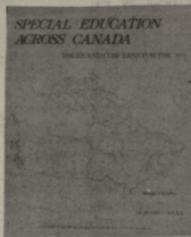
Il y a donc là matière à réflexion: nous, en éducation spéciale, voyons-nous nos cours obligatoires un peu comme D. Dumaresq nous les décrit: la majorité des étudiants en éducation voit les cours de base du programme comme équivalent à de l'huile de foie de morue...
(Source: Special Education Across Canada, Issues and Concerns for the '80's)

Collaboration spéciale des étudiants du département d'éducation spéciale

Une nouvelle publication

L'année des personnes handicapées marque aussi l'apparition du premier livre canadien qui sert de document à la situation actuelle de l'éducation spéciale dans le pays. Il s'agit du livre "Special Education Across Canada: Issues and Concerns for the 80's".

Mme Marg Csapo de University of B.C. et M. Léonard Goguen, Université de Moncton, en sont les éditeurs. L'intention originale de M. Goguen, lors de son congé sabbatique en 1979-80, était de publier une série d'articles sur le sujet; mais une fois que les recherches et les renseignements furent compilés, il était évident que le Canada avait plutôt besoin d'une publication qui comprendrait un chapitre pour chaque province et territoire. En effet, la législation, les politiques scolaires et les services offerts sont loin d'être homogènes à travers le Canada.



Par conséquent, voici un livre qui offre un aperçu global de l'éducation spéciale au Canada. En deuxième partie, des éducateurs concernés nous sensibilisent aux différents soucis et intérêts pour les années '80. Ce livre offre donc aux étudiants et aux gens actifs dans le domaine de l'éducation spéciale, une source de

référence utile, pertinente et très canadienne.

Mais pour M. Goguen, le devoir d'éditeur n'est pas encore achevé. La traduction française qui doit suivre est retardée, faute d'appui financier (le coût de traduction est \$8000). Aurons-nous l'occasion de voir sous la parution en langue française?

Parents-efficaces

efficaces.

Si les parents utilisent des moyens pacifiques, non autoritaires, pour résoudre les problèmes, c'est alors que ceux-ci et leurs enfants peuvent s'unir et arriver à une solution ensemble. Si les parents sont autoritaires, l'enfant est perdant; de même, si les parents sont "permissifs", ce sont eux les perdants. Donc "Parents efficaces" est une méthode qui se veut "sans perdants".

Nous sommes toujours en contact avec des enfants et ne

sommes-nous pas quelques fois "bloqués" par notre rôle d'adulte "connait-tout" et autoritaire? C'est nous qui devons d'abord écouter, et l'enfant nous écouter à son tour.

Odetta Pogonat sera au salon étudiant (à l'éducation) le mardi 3 février pour vous présenter le programme "Parents efficaces". La conférence débute à 19h30 et l'invitation est lancée à tout!

Un enfant de 18 mois a une vision de 20 pour cent

est pauvre.

— Ce n'est qu'à partir de 4 mois environ que l'enfant peut fixer un objet, et à 6 mois qu'il peut suivre cet objet en mouvement.

— À 9 mois, il peut concentrer son attention sur un point fixe; à 18 mois, sa vision est environ 20/100, et sa capacité de fixer s'est améliorée.

— À 2 ans, sa vision est d'environ 20/70; il prend conscience des détails

périphériques, et ses deux yeux commencent à fonctionner comme une unité.

— Jusqu'à 6 ans, son acuité visuelle et sa coordination visuelle vont s'améliorer pour atteindre une acuité visuelle de 20/20 et d'utiliser ses deux yeux comme une unité.

— 80% de l'apprentissage scolaire est composé de stimulation visuelle comme expérience de base.

La tenue de l'instituteur

Eh bien mesdames, vêtez vous plus belles robes, et vous messieurs, sortez vos cravates poussiéreuses. Nous retournerons à l'année 1890. C'est à cette date qu'apparait dans l'Évangéline (jeudi 29 mai 1890) un article dans la série "Éducation" qui soulignait l'importance de la "modestie" chez un instituteur. Cette vertu devait être apparente dans sa tenue et au domicile. Voici dont un extrait:

"La tenue de l'instituteur portera aussi l'empreinte de cette heureuse qualité. Assurément nous désirons et nous demandons, avec un ancien recteur, que sa mise présente le caractère de l'aisance et de la propreté, qu'elle n'offense pas les regards par le désordre d'une négligence volontaire et par l'aspect d'une misère dont on ne saurait assigner la cause. Dans l'école, il doit montrer une gravité exempte de tout pédantisme, propre à inspirer le respect aux enfants et non à lui attirer le ridicule: sa tenue doit être, là plus qu'ailleurs, irréprochable." Mais aussi

EFGHIJKL



qu'il repousse loin de lui toutes ces apparences d'un luxe qui, loin d'être un exemple pour les populations au milieu desquelles il vit, ne servirait qu'à les blesser et à les éloigner de lui. Sa dignité extérieure n'aura rien à perdre de la simplicité de sa tenue: il saura les allier l'une à l'autre dans une juste mesure, et concilier sa modestie avec le soin de sa considération parmi les populations qui l'entourent, et de son ascendant sur les enfants qu'il doit diriger.

Modeste dans sa tenue et ses habits, qu'il ne soit pas moins dans son intérieur: ses meubles se bornent au nécessaire, les mets de sa table ne seront point recherchés, et toutes les habitudes de sa famille déclinèrent la présence et la "direction" de l'homme sensé, toujours modeste même dans l'aisance. Mais une propreté exquise sera le luxe et l'ornement de sa demeure: là il n'aura pas à craindre la contagion du mauvais exemple; il n'en fera jamais trop."

Autour d'la faculté

Vous rappelez-vous d'aller souper au chalet à Omer? On a appris des choses hein?

Comme par exemple:

Un dénommé "R—gue" est agile
intelligent
sournois
jaseur
vaillant
et que Fred-y est petit
jaune
libre (attention les filles)
à de belles petites pattes
émet des cris

Assemblée du département, le

lundi 7 février

- à 12h00

- organisation d'une activité
- le retour des étudiants en quatrième année
- apportez votre dîner
- Soyez-y tous!

Bienvenu à tous les étudiants de 4ème année. On est bien contents de vous revoir au département.

"Fait historique" dans l'histoire du département d'éducation spéciale



Au tournoi Ciroville 1980, l'équipe "les entraînés" a remporté le tournoi des équipes mixtes au volley-ball. En finale, ils ont "battu" l'équipe du Kacho avec un pointage général de 23 à 5.
En avant: Vivian McEnt, Lucie Fillon, Stella Morin, Louise Haché. En arrière: Marc Rioux, Serge Fillon, Freddy Frenier, Sylvain Thériault.

Jeunes aveugles sur patins à roulettes

L'école St-Joseph pour les enfants aveugles (New-Jersey) a introduit le patinage à roulette comme activité tout en espérant développer chez l'enfant une meilleure connaissance de lui-même.

La patinoire en question est munie d'un système d'éclairage dont l'intensité de la lumière varie d'un endroit à l'autre sur la patinoire. L'enfant qui a un résidu visuel peut alors distinguer ces nuances de clartés et se rendre compte de sa position et de sa vitesse.

Le patinage à roulette est une expérience multisensorielle pour l'enfant aveugle: en plus des effets visuels, la musique populaire "rythmique" relie ses capacités auditives à ses mouvements, favorisant ainsi sa coordination motrice. Il y a de riches effets tactiles: l'enfant touche aux bandes froides de la patinoire et touche aussi aux

bras chauds de son guide. Il développe aussi un mouvement nouveau qui conditionne ses muscles.

Et le résultat de ce loisir thérapeutique? On remarque maintenant une diminution de postures tendues et un effet positif sur la confiance de l'enfant. Lui aussi participe à la nouvelle manie qu'est le patinage à roulettes!



Connaissez-vous un enfant ayant une déficience visuelle qui a besoin d'aide?

Un service de consultation est disponible au Centre de ressources pour les handicapés visuels des provinces de l'Atlantique.

CE QUE NOUS POUVONS FAIRE:

Si vous découvrez qu'un enfant a des difficultés d'apprentissage provoquées par un handicap visuel, nous pouvons vous aider. Un consultant est prêt à vous rendre visite pour vous aider, soit par une consultation individuelle, soit pour organiser un atelier spécialisé.

Aussi souvent que vous le croyez nécessaire, vous pouvez communiquer avec:

Réjean J. Martin
Consultant pour les Troubles Visuels
Polyvalent L.J.R.
C.P. 766, Shédiac, N.-B.
E0A 3G0
Tél: (506) 532-6326

ou

Le Directeur
École Sir Frederick Fraser
5722, avenue University
Halifax, N.-E.
B3H 4V5
Tél: (902) 429-9400

L'association des étudiants des Sciences de l'Éducation présente: LA SEMAINE PEDAGOGIQUE du 2 au 6 février.

journées	avant-midi	après-midi	soirée
LUNDI 2 fév.	Ouverture de la semaine de mise en candidature Aux postes de président, vice-président (interne), vice-président (externe), secrétaire, trésorière(e) du Conseil étudiant.	Film 12h00 " Katimavik " Local à déterminer	Conférence 19h30 "Comment protéger la vue de vos étudiants?" Conférencier: Dr. Georges Caisie Local: Salon étudiant
Mardi 3 fév.		Atelier 14h00 "La nutrition en 1ère, 2e et 3e années" conférencière: Denise Chartier, (nutritionniste)	Conférence 19h30 "Parents efficaces" Conférencière: Odette Pogonat (professeur à la Faculté de l'éducation) Local: Salon étudiant
Mercredi 4 fév.	Conférence 10h00 "Comment motiver mes élèves?" Conférencière: Célia Doucet (psychologue scolaire)	Réunion général 12h00 Présenté par: Marguerite Dumont, Présidente, et le Conseil étudiant	Grosse conférence 13h30 "La petite histoire de l'éducation au N.-B." Local: Auditorium (A-119) Conférenciers: M. Arthur Pinet Hector Cormier Alexandre Savoie *La conférence sera suivie d'une rencontre sociale au salon étudiant. Bar ouvert et amuse-gueule
Judi 5 fév.	Conférence 10h00 "L'enseignement de l'environnement aux enfants comme aux adultes". Conférencier: Patrick Hervé (Professeur à la Faculté des Sciences et Génie) Local: A-223	Atelier 2h30 "La Nutrition pour les 4e, 5e et 6e années" Conférencière: Denise Chartier (nutritionniste) Local: B-125	Conférence 19h30 "La délinquance confrencier: M. Remi Charest "Directeur d'un foyer pour délinquants" Local: Salon étudiant Party Graffiti retro 20h00 Grande Cafétéria (Taillon) Musique: C.K.U.M. *Prix de présence *Prix pour le meilleur costume Coût: 1.00 costumés \$1.50 autres

Vendredi
6 fév.

On demande la
participation de
tous

- Étudiants
 - Professeurs
 - La population du Campus
- Enfin tout le monde!

Il faut fêter le succès de cette
"semaine pédagogique".

ENTRE AUTRES

Programme d'échange en droit civil

Le ministre de la Justice, l'honorable Jean Chrétien, annonce aujourd'hui que son ministère met en oeuvre pour une neuvième année consecutive, le programme d'échange droit civil/common law à l'intention des étudiants des facultés de droit.

Dans le cadre du programme d'été 1981, trente étudiants en droit civil assisteront à une session d'introduction à la common law du 25 mai au 10 juillet à l'Université Dalhousie. Un nombre égal d'étudiants en common law se familiarisera avec le droit civil par une session d'introduction qui leur sera donnée à l'Université de

Sherbrooke durant cette même période. À la suite de cette première activité, tous les participants suivront un programme d'étude en droit comparé qui se déroulera du 13 au 31 juillet à l'Université Dalhousie.

Institué au cours de l'été 1973, ce programme permet aux étudiants des facultés de droit canadiennes d'acquies une compréhension de l'autre système juridique en vigueur au Canada ainsi qu'une meilleure connaissance de l'autre langue officielle. De plus, par le biais d'activités socio-culturelles, le programme offre aux étudiants la possibilité de rencontrer des

membres du barreau et d'autres groupes représentatifs de la communauté locale.

Pour répondre aux critères d'admissibilité, les candidats doivent être inscrits dans un programme de licence en droit, posséder une bonne compréhension orale et écrite de l'autre langue officielle et faire preuve de succès académiques.

Ceux et celles qui désirent prendre part au programme d'échange droit civil/common law peuvent soumettre leur candidature au doyen de leur faculté de droit avant le 2 février 1981.

Agent orange:

L'agent orange. Non, ce n'est pas un "spy" issu des instincts bureaucratiques d'un assemblage gouvernemental britannique protestant. C'est le nom vulgaire donné à une solution de défoliants. Une solution défoliante, se compose de matières pétrolées ou d'eau, ayant une fonction émulsifiante. Ajoutez un peu de défoliant (genre d'herbicide) diluez le tout, et vous aurez un agent orange.

Et là, on emmagasine cet agent pour les vols aériens puis les avions arrosent les feuilles avec l'agent orange.

L'arrosage d'agent orange a pour but de tuer les feuilles des bois francs. On tue les bois francs (érables, bouleaux, trembles, etc) parce que leurs feuilles font de l'ombre. Ça prive les feuilles des conifères (prunelles, sapins, pins) de la lumière nécessaire à la croissance rapide.

La controverse concerne la rationalité de vouloir tuer certaines espèces d'arbres, selon les directives des compagnies de pâtes et papiers.

Les producteurs de sucre d'érable doivent bien être contents. Le doute est ensuite dirigé vers les effets nocifs et mutagéniques de ces produits. Il faudrait préciser qu'aucune étude n'a été faite en ce sens, à ma connaissance. À mon opinion, les études sont trop peu nombreuses et complètes pour permettre l'utilisation de produits nocifs à une partie de l'écologie de notre habitat.

C'est notre avenir qui est en jeu. Nous n'avons pas le droit de risquer l'empoisonnement de notre habitat. La terre appartient à nos futurs enfants.

René Maillet

Réunion importante

Réunion importante du groupe d'action politique pour les femmes de Moncton (G.A.P.F.M.) le jeudi 5 février.

Cette réunion se tiendra au 3^e étage de l'Hôtel Georges Dumont.

Tous les membres et les personnes intéressés sont priés de se joindre à nous. Sujet de la réunion: Journée internationale de la femme.

Bienvenu.

GINETTE ARSENAULT
Secrétaire-Trésorière
(G.A.P.F.M.)

♦ ♦ ♦ ♦

Appel aux asthmatiques

Le département de psychologie effectue actuellement une étude sur l'asthme. Pour ce faire, il aurait besoin de volontaires qui souffrent présentement ou ont souffert de l'asthme, ceci afin de remplir un questionnaire. La passation du questionnaire ne doit pas excéder 30 minutes. Votre contribution serait d'un apport considérable pour notre recherche.

Merci de votre collaboration.
P.S. Veuillez communiquer avec Paul au numéro 382-6823 après 18H.

♦ ♦ ♦ ♦

Allaitement maternel

L'École des sciences infirmières de l'Université de Moncton conjointement avec la ligue La Lèche présentent une série de trois films portant sur l'allaitement maternel soit Touching, The Nursing Family et Breastfeeding, a special closeness; le mardi 3 février à 19h00 au local R-221 de la Faculté des sciences et de génie. Les films sont présentés en anglais. La population universitaire ainsi que le public sont cordialement invités.

♦ ♦ ♦ ♦

BOURSE "E. BELLE LYNDS"

VALEUR DE LA BOURSE.

Environ \$1.500

NOMBRE DE BOURSE 1

CONDITIONS DE CANDIDATURES.

- Étudiant à la Faculté des sciences de l'éducation;

- Avoir complété au moins deux années de formation;

- Désirer poursuivre et a déjà suivi des cours en communication audio-visuel, citation littéraire, expression orale, journalisme, etc.

- Justifier un bon classement;

- Avoir des résultats académiques

supérieurs.

GÉNÉRALITES.

Les étudiants en apprentissage et en enseignement, avec orientation l'enseignement du français au secondaire, sont très apais à rencontrer les conditions de candidatures.

Les demandes doivent parvenir au responsable du Service d'aide financière du Centre universitaire de Moncton avant le 1^{er} avril 1981.

DISPONIBILITÉ DES FORMULAIRES.

Service d'aide financière
Local J15 Tailleur
Centre universitaire de Moncton

Bourses du Nouveau-Brunswick

arrivées le 23 janvier 1981

ALBERT, Annelme
ALBERT, Denise
ALBERT, J. Marc
AL-RACHID, Souhab
AUBUT, Diane
AUCLAIR, Margaree
AUDET, Louis
ARSENAULT, Linda
BARD, Lynn
BENOIT, Jean
CASSISTA, Alain
CHAMBERLAIN, Anne
CHEVARIÉ, Donald
CHASSON, Hilaré
CHASSON, Marie
CHASSON, Roger
CLAVETTE, Paul
COUTURIER, Gérard
CONNOLLY, Jacqueline
CORMIER, Irène
CORMIER, Jacqueline
CORMIER, Louis
CORMIER, Nicole
CORMIER, Robert
CORRIVEAU, Robert
CÔTÉ, Roger
COUTURIER, Réal
CUFFLEY, Diane
LACENAIRE, Raymond
LAFORÊST, Denis
LANDRY, Denis
LANDRY, Francine
LANDRY, Louise
LANDRY, Normand
LANDRY, Raymond
LANDRY, Rose-Mai
LANDRY, Thomas
LANDRY, Valmond
LANG, Richard
LANGIS, Roland
LANTEIGNÉ, Édna
LAPLANTE, Jean-Guy
LARIN, Richard
LAROUCHE, Mario
LAVOIE, Denis
LAVOIE, Johann
LEBLANC, Andrée
LEBLANC, Louise
LEBLANC, Richard
LEBOUTHILLIER, A.
LEBOUTHILLIER, Corina
LEBOURAU, Jean-Paul
LECLAIR, Régis

LEGER, Gilles
LEGER, Pascale
LEGER, Phyllis
LEGER, Serge
LEJEUNE, Denis
LEPAGE, Linda
LEVASSEUR, Jean-Louis
LEVESQUE, Jean-Guy
LOSIER, Marcel
MARTIN, Frederick
MARTIN, Louise
MCGRAW, Anne
MCGRAW, Denise
MCGRAW, Sylvie
PAILLIN, André
PAILLIN, Fernande
PAILLIN, Luc
PELLERIN, Roger
PELLETIER, Charles
RICHARD, Françoise
RICHARD, Gilles
RICHARD, Jeanne
ROBICHAUD, Aline
ROBICHAUD, Carole
ROBICHAUD, Daniel
ROBICHAUD, Diane
ROBICHAUD, Michel
ROBICHAUD, Paul
ROBICHAUD, Suzanne
ROBICHAUD, Suzanne
ROSSIGNOL, Francine
ROUSSELLE, Fernand
ROY, Francine
ROY, Marc
ROY, Marthe
ROY, Maurice
RUSSELL, Stephen
SAVOIE, André
SAVOIE, Benoît
SAVOIE, Berthe
SAVOIE, Ghislaine
SAVOIE, Irène
SAVOIE, Marc
SAVOIE, Paulette
ST-ÉAN, Diane
ST-LAURENT, Pauline
ST-ONGÉ, Monique
ST-PIERRE, Hilaré
THERIAULT, Michel
THERIAULT, J. G. Paul
THERIAULT, Rena
THIBODEAU, Denis
THIBODEAU, Nicole
ZOLNDEK, Donna

Un "BIB" pour Halifax

Nous devons nous rendre à Halifax pour une conférence le vendredi 6 février et devons revenir dimanche le 8 février.

Nous sommes deux étudiants et nous sommes partager les dépenses. Tu peux nous rejoindre à 388-9641.

Merci.

MARCHÉ DU TRAVAIL

SESSION D'INFORMATION

Il est recommandé de se présenter à ces sessions d'information si vous êtes intéressés(es) à une carrière avec les organisations concernées. Certaines sessions sont obligatoires si vous voulez une entrevue.

- 11 février 1981 **HALIFAX INFIRMARY**
Sciences Infirmières local 186N à 13h.00.
- 11 février 1981 **METROPOLITAN LIFE**
Local 050 Administration à 13h.30.
Tous(tes) ceux(celles) intéressés(es) à connaître le domaine de l'assurance vie.
- 16 février 1981 **VICTORIA GENERAL HOSPITAL de Halifax**
Sciences Infirmières local 186N à 15h.00.

EMPLOI D'ÉTÉ 1981

Le Ministère du Revenu National (Douanes et Accises) est à la recherche d'étudiants(es) afin de travailler en qualité d'agents des douanes dans les aéroports, les postes de frontière et les ports de mer.

Au NOUVEAU-BRUNSWICK les postes sont prévus pour **Andover, Campbellville, Centerville, Clair, Edmundston, Fredericton, Grand Sault, McAdam, Moncton, St Léonard, St. Stephen, Woodstock.**

A TERRE NEUVE les postes sont prévus pour **Fortune et St. John's.**

En NOUVELLE-ÉCOSSE les postes sont prévus pour **Yarmouth.**

*a préférence sera accordée aux candidats(es) qui habitent près des ports d'entrée.
Les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus et la date limite est le 6 février 1981.

Le **Conseil National de Recherches Canada** recherche des étudiants(es) en troisième année au Bacc en Traduction afin de combler des postes pendant l'été 1981. Pour de plus amples informations, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus.

Nous avons reçu les formules de demande d'emploi du Programme d'emploi d'été axé sur la carrière du Gouvernement Fédérale.
Si vous êtes inscrits(es) dans les programmes suivants à plein temps et que vous avez l'intention de retourner aux études à plein temps en 1981-82, ne manquez pas votre chance et appliquez.

Informatique	Chimie
BAA, RSA	Biologie
Sciences pures	Sciences appliquées

Les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus et doivent être remplies avant le 27 février 1981.

La compagnie "Atlantic Canada Professional Lifeguard Services" est à la recherche de sauveteurs pour les parcs Kouchibouguac et Fundy pour la saison estivale '81. Si vous avez une certification de Sauveteur National, soumettez votre application avant le 11 février. Les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

MINISTÈRE DU TOURISME DU NOUVEAU-BRUNSWICK

1. Sauveteur - détenir certificat de Maître nageur et un certificat de secourisme.
2. Naturaliste de Parc - avoir une connaissance suffisante des divers domaines se rattachant à l'évolution humaine et naturelle;
avoir aptitude à communiquer de façon claire et précise - oralement et par écrit.

Soumettez vos demandes avant le 1er avril '81. Les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

Le "SHIREBORN INN" à St. Andrews, N. B. a besoin d'une main d'oeuvre pour l'été '81. Les formules sont disponibles au Centre d'emploi.

Le "BAYSHORE INN" et le "PRINCE OF WALES HOTEL", Waterton Lakes National Park en Alberta sont à la recherche d'un personnel pour l'été '81. Les formules sont disponibles au Centre d'emploi.

CN MARINE accepte les demandes d'emploi afin de travailler sur des traversiers entre l'île du Prince Edouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse pour l'été '81.
S.V.P. communiquer, le plus tôt possible, avec le Centre d'emploi pour de plus amples détails.

LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LITE est à la recherche d'une main d'oeuvre estivale pour l'été '81, à Glace Bay, N.-É. Le nature du poste est guide touristique et les candidats(es) doivent être en le ou le 4ème et retourné aux études l'année prochaine. Les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus et la date limite est le 14 février.

Programme d'emploi d'été pour des SCIENTIFIQUES DE LA DÉFENSE - Les domaines d'études suivants sont recherchés:

Mathématique, Informatique, Physique, Chimie, Génie, Science Politique, Sociologie, Statistique

Un hôtel local est à la recherche de candidats(es) pour remplir des postes (4), à temps partiel, de serveurs(es) de table durant l'été '81. Si ce genre d'emploi vous intéresse et que vous êtes résident de la région de Moncton, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus le plus tôt possible avant le 6 février '81.

CAMPS D'ÉTÉ

Ontario - McGie's Wilderness Camp - Instructeur de casque
Instructeur de pêche
Instructeur Alpin

Demandes d'emploi disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

Le Camp Glenburn de Saint-Jean, N.-B. est à la recherche d'une main d'oeuvre estivale pour l'été '81. La description des postes est disponible au Centre d'emploi sur le campus.

Québec - Nous avons un guide, pour consultation seulement, de tous les camps d'été. Pour ceux ou celles qui seraient intéressés(es) à consulter ce livre, il est disponible au Centre d'emploi sur le campus.

EMPLOI PERMANENT

PRE-SELECTION

19 février '81 - **E-NAPE**
Tous(les) ceux(celles) intéressés(es) à une carrière dans le domaine du détail commercial.

Emploi permanent destiné aux FÉLISCIANTS DU BACC EN ÉDUCATION

Québec - Commission scolaire du Littoral
Commission scolaire du Nouveau Québec

Nouvelle-Écosse - Glace Bay, New Glasgow, Annapolis, Commission scolaire de Clare, Board of School Commissioners Halifax, Richmond County Municipal School Board, Board of School Commissioners Sydney

Nouveau-Brunswick - District # 15 (Moncton)
District # 11-12 (Richibucto)
District # 20 (St. John)
District # 21-22-23 (St. Stephen)
District # 24-25 (Orocoose)

Île du Prince Edouard - Regional Administrative Unit # 4 - Montague
Recherche professeurs pour Français -
Immersion totale et langue seconde,
Musique, Enseignement Commercial
Regional Administrative Unit # 3 -
Charlottetown

Les formules de demandes d'emploi sont maintenant disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

Nous avons reçu de la documentation sur les programmes suivants:

- Jeunesse Canada Monde
- Entraide Universitaire Mondiale du Canada

Pour ceux ou celles qui seraient intéressés(es) à travailler pour ces organismes, les formules de demande sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

SPORTS ET LOISIRS

Gymnastique artistique

L'équipe de gymnastique artistique de l'Université de Moncton sera à Frédéricton en fin de semaine afin de participer au tournoi par invitation de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Trois autres équipes, celles de l'U. du N.-B., l'Université Dalhousie et l'Université Laval, se feront la lutte pour le championnat. Le tournoi se déroulera samedi à Frédéricton.

Roger Doucet, entraîneur de l'équipe de l'U. de M., a dit que ses athlètes ont une attitude positive concernant la compétition de la fin de semaine. "Les trois autres équipes sont très fortes cependant mes athlètes seront prêts à donner 100% afin de sortir vainqueurs de ce tournoi" a-t-il ajouté.

Doucet a expliqué que ce tournoi constitue une excellente occasion pour ses athlètes de mieux se préparer pour le championnat de l'Association sportive interuniversitaire de l'Atlantique qui aura lieu les 13 et 14 février à l'Université Dalhousie.

L'équipe de l'U. de M. a terminé troisième dans son propre tournoi qui avait lieu en fin de semaine. Dalhousie a remporté la compétition tandis que l'U. du N.-B. a terminé deuxième.

Jean Raymond fut le meilleur chez les membres de l'équipe de l'U. de M. avec 35,35 points en six épreuves tandis que François Pelletier a obtenu 34,85 points et Sylvain LeClerc 34,45. Gérard Poitras a terminé avec 28,05 points en cinq épreuves.

Tres souvent, plus spécialement ces derniers temps, il semble qu'à peu près partout où l'on va, on finit toujours par se faire approcher par un vendeur de billets.

Et ce, sur le campus autant qu'ailleurs. Si ce n'est pas des billets de loterie, c'est une vente de chocolat, de plumes, de macarons ou tout autre moyen pouvant servir à la collecte de fonds pour une cause bien précieuse.

Bien entendu, la validité de ces causes est une affaire bien personnelle et elle repose sur les valeurs propres de chacun.

Parmi les groupes voulant accumuler des fonds pour une cause bien déterminée, on remarque les finissants en éducation physique et en loisirs qui organisent un voyage de fin d'étude. En effet, quoiqu'ils aient déployé bien des efforts depuis déjà un an, ceux-ci

espèrent toujours partir à la fin des cours en attendant la cérémonie de collation des grades.

Il reste justement, un tas de billets de loterie à vendre d'ici la fin du mois de février, avec des prix totalisant 11005 dont un système de son d'une valeur de 8005 (ou l'argent) et trois prix de 1005. D'autres moyens seront aussi utilisés; mentionnons entre autres, les "pools de hockey" ou courant de chaque semaine, et aussi le "tirage 50-50" qui a lieu à la cafétéria du C.E.P.S. tous les vendredis à l'heure du dîner.

D'ici la fin du semestre, vous remarquerez des étudiants(es) souriants(es) qui seront prêts(es) à vous donner pour le modeste versement de 25 cents, un billet qui sera déposé dans une boîte pour être pigé quelques cinq minutes plus tard. Vous aurez ainsi la

chance de gagner la moitié des recettes accumulées par la vente du midi.

Alors ce qu'on espère, c'est surtout que vous nous supportiez, (c'est évident!). Mais on ne veut pas non plus vous "écœurer" avec ça. Un simple sourire de votre part suffira pour dire que vous n'avez pas le 30 sous à la portée de la main. Et si par contre, si vous l'avez, on sera ravi de vous l'échanger pour un billet, vous permettant ainsi de vivre cette "expérience enrichissante" du vendredi midi; c'est-à-dire le plaisir de JOUER avec nous... Après tout, on aime bien mêler l'utile à l'agréable...

Différentes collectes apparaîtront sous d'autres formes, d'ici la fin du semestre et on vous remercie à l'avance de votre encouragement.

Jean-Judes Basque
de Loisirs

Des billets! toujours des billets!

Éducation physique et Loisirs

LOCATION D'ÉQUIPEMENT

EQUIPEMENT	LOCATION	GARANTIE
	1) jour 2) fin de semaine	
Skis de fond	\$2.50	\$5.00
		\$15.00

— skis
— bottines
— bâtons

(carte étudiante ou du personnel)

Raquettes à neige	\$1.50	\$2.50	\$5.00
-------------------	--------	--------	--------

(Argent comptant) (carte étudiante ou du personnel)

- 1) une location d'un jour comprend le retour le lendemain avant 10 heures.
- 2) une fin de semaine comprend le vendredi, au retour le lundi suivant avant 10 heures.

RÈGLEMENT

- A) La sortie d'équipement se fait au local 136 au C.E.P.S. de 13 heures à 17 heures. On devra alors déposer le code de location et les garanties nécessaires.
- B) Le retour d'équipement se fait au local 136 au C.E.P.S. de 8 heures, 30 à 11 heures.
- C) Un frais additionnel de \$5.00 sera imposé si l'équipement est retourné après l'heure prévue.
- D) Des réservations et des coûts spéciaux de groupe (minimum 10 pers) se font en signifiant: 858-4535.
- E) Certaines cires sont à la disposition des emprunteurs mais on suggère que cette responsabilité soit laissée à chaque individu.

F) Pour l'assurer d'une plus grande distribution des équipements, seulement un ensemble sera permis par personne.

IMPORTANT

En cas de bris ou de dommage, le gérant d'équipement verra à en faire l'estime. Le montant de garantie sera retenu jusqu'à ce que l'emprunteur s'acquiesce de sa dette.

Pour réservation à l'avance, signaler: 858-4545.

Volley-ball interuniversitaire

Jusqu'à maintenant notre équipe de volley-ball a participé à cinq matchs. Selon les épreuves de classification,

l'équipe se retrouve dans la catégorie A. L'équipe souffre présentement d'un manque d'expérience. Ceci est compréhensible lorsque l'on

considère que 9 joueurs sur 11 sont en première année.

Plusieurs de ces équipes n'ont pas d'expérience en compétition. Une équipe gagnante ne se forme pas d'un jour au lendemain; cela demande de la patience et du temps. Notre équipe possède

un bon potentiel qui doit être exploité au maximum.

Par la vigilance de l'entraîneur, Jean-Guy Viennau, un travail ardu, l'objectif d'être compétitif et de se classer parmi les premiers est possible.

Michel St-Laurent

Les Aigles Bleus

Quelle équipe dans la Ligue interuniversitaire de hockey de l'Atlantique a la meilleure fiche depuis Noël?

Si vous avez dit les Aigles Bleus de l'Université de Moncton, vous faites une erreur. Les X-Men de l'Université St-François-Xavier n'ont pas encore connu la défaite depuis Noël avec cinq victoires en autant de parties.

Ils ont commencé la deuxième moitié de la saison régulière avec une fiche de trois victoires et sept défaites. Maintenez leur fiche est de huit victoires et sept défaites ce qui les place troisième dans la division Kelly de la Ligue.

On sait que les Aigles Bleus ont une fiche de 12 victoires, trois défaites et un match nul pour 25 points, neuf de plus que les X-Men.

Et les X-Men seront les visiteurs en fin de semaine pour deux parties à l'Aréna J.-L.

Lévesque. La première aura lieu samedi soir à 19h30 tandis que la deuxième est prévue pour dimanche après-midi à 14h00.

Les Aigles Bleus ont battu les X-Men à deux reprises à Antigonish en novembre par les comptes de 9 à 7 et 6 à 5. C'était la première fois que l'équipe de l'U. de M. infligeait la défaite aux X-Men à leur domicile depuis 1975.

Jean Perron, l'instructeur des Aigles, s'attend à ce que les X-Men présentent une toute nouvelle équipe de Moncton en fin de semaine.

"Les X-Men ont battu les Tigers de l'Université Dalhousie et les Huskies de l'Université St-Mary's en fin de semaine", a dit Perron. "Il semble que les X-Men ont amélioré leur attaque depuis Noël".

Tony Cuomo des X-Men est le meilleur compteur de la

division avec 34 points tandis que Greg MacDonald est parmi les six meilleurs compteurs de la division.

"La défense des X-Men était très faible avant Noël, mais il semble que les défenseurs de Caboon ont découvert quelque chose pendant les vacances", a dit Perron.

Benoît Fortier, qui était à sa première rencontre dimanche dernier alors qu'il a donné aux siens un gain de 4 à 2 aux dépens des Axemen, sera probablement dans les buts en fin de semaine.

Les X-Men, sous la direction de Jim Caboon, ont gagné cinq de leurs six parties depuis Noël et ils ont une fiche maintenant de huit victoires et sept défaites pour 16 points.

"Les X-Men ont eu un départ désastreux avant Noël", a dit Perron, mais depuis Noël, ils ont démontré qu'ils sont prêts à participer aux éliminatoires."

**SERVICE DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES
VOYAGE DE SKI ALPIN ET DE SKI DE FOND**

Le Service des activités récréatives organise deux voyages de ski pour les étudiants au Centre Wentworth à Wentworth, Nouvelle-Écosse.

Les dates de voyages sont le 7 février (Wentworth, Nouvelle-Écosse) et le 14 février (Wentworth, Nouvelle-Écosse).

Les inscriptions se feront du lundi au vendredi à 12h00 p.m. précédant chaque excursion (au local 204 C.E.P.S. Il y aura un maximum de 28 personnes inscrites par excursion.

La politique sera le premier venu, premier inscrit. Les frais d'inscription seront de \$10.00 pour ceux qui feront du ski alpin et de \$5.00 pour ceux qui feront du ski de fond. Ceci comprend le voyage (camionnette) et le laissez-passer (Monte-Pente et passe) pour la journée.

Les excursions seront le samedi et en cas de mauvaise température, elles seront remises au lendemain, le dimanche. Le départ se fera au C.E.P.S., le matin de l'excursion et le retour, après la fermeture du Centre.

Il y aura une réunion d'informations à chaque vendredi à 12h15 p.m. au local 250 C.E.P.S.

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner à 858-4533 ou à Pierre Viennet au numéro 382-9842 ou à Claude Poirier au numéro 382-7131.

N.B. - Les inscriptions se feront du lundi au vendredi. L'heure limite pour s'inscrire est 12h00 p.m. le vendredi. Le local 204 (C.E.P.S.) est fermé de 12h00 à 1h00 p.m. chaque jour.

Grand tournoi de billard

Quand: le mercredi 11 février 1981

Ce tournoi comprendra:

- 1) Tournoi mixte (1 homme et 1 femme)
- 2) Tournoi d'hommes

Tous ceux et celles qui sont intéressés(ées) sont priés(ées) de donner leur nom à la salle de billard au sous-sol de l'édifice Taillon avant le 9 février.

Le prix d'inscription sera de \$2.00 chaque jour pour

Le prix d'inscription sera de \$2.00 par couple pour le tournoi mixte.

Les gagnants du tournoi d'hommes, et mixte recevront chacun un trophée. L'équipe gagnante du tournoi mixte un bon ou un souper d'une valeur de \$20.00. Il y aura aussi un trophée tiré au hasard pour le prix de participation.

**Bonne chance à tous!
Responsables de la
salle de billard**

Ligue des Buveurs et Festival

Quand:

Le samedi 7 février au Kacho à 23h00

(Quart de Finales)

Le mercredi 11 février au Kacho à 16h30

(Demi-Finales)

Le vendredi 13 février au Kacho à 16h30

(Finales)

Que les facultés préparent leurs équipes pour cette grande confrontation!

N.B.: Prix pour les gagnants.

Épreuves -

8 étudiants d'une faculté ou école (chacun 1 bière à boire)

8 étudiants d'une faculté ou école (chacun 1 bière à boire)

4 étudiants d'une faculté ou école (chacun 2 bières à boire)

4 étudiants d'une faculté ou école (chacun 2 bières à boire)

4 étudiants d'une faculté ou école (chacun 2 bières à boire)

4 étudiants d'une faculté ou école (chacun 2 bières à boire)

4 étudiants d'une faculté ou école (chacun 2 bières à boire)

4 étudiants d'une faculté ou école (chacun 2 bières à boire)

4 étudiants d'une faculté ou école (chacun 2 bières à boire)

HOCKEY S.A.R.

COMPÉTITIVES

P J P N P p Pc Pt

Nordistes	9	9	0	0	71	28	18
E. Physiques	6	2	1	1	51	39	13
Administration	9	4	3	2	44	38	10
Scienistes	10	4	6	0	51	58	8
Brayons	8	3	4	1	41	52	7
Sc. et Génie	9	3	6	0	25	50	6
Lafrance	8	2	6	0	46	48	4
Aigles	8	2	6	0	26	54	4

GENTILSHOMMES

Rejétés	8	6	2	0	46	26	12
Canadiens	7	5	2	0	33	24	10
Fêteux	8	4	3	1	46	41	9
Acabois	8	2	4	2	37	47	6
Porc-Épics	7	1	4	2	31	43	4
Fascistes	6	1	4	1	25	31	3

CARNAVAL 81

7 AU 14 FEV

programme



Samedi le 7

10h00 a.m. - Festival Intra-muros (S.A.R.) au C.E.P.S.

Monument de glace

SALUT, SALUT,

Le carnaval s'en vient pis on espère que dans ce temps là, il restera encore de la neige... En effet, il en faut vraiment beaucoup pour faire un monument de glace devant chaque faculté. Donc, pendant qu'il en a encore, toi pis n'importe qui d'autres, vous pouvez vous rassembler pis mettre vos bottes, vos mitaines,

vos tuques et laissez votre imagination l'emporter en faisant une structure inoubliable.

Alors si t'es intéressé(e) à faire un monument de glace, va tout suite voir ton conseil étudiant pour plus d'informations.

Monumentalement vôtre,
Daniel et Pierre
pour le Comité du Carnaval

Volley-ball:
Basket-ball:
Hockey bouie:
Squash et raquet-ball:
Badminton:
Activités aquatiques:

15h00 - Ouverture du Kacho

16h30 - Souper servi au Kacho

21h00 - Disco au Kacho

23h00 - Ligue des Buveurs (Quart de Finales)

Dimanche le 8

21h00 - Soirée de Poésie au Kacho
- "Barbouillage d'atmosphère"

Ce "barbouillage d'atmosphère" permettra aux étudiants qui le désirent, d'exécuter les dessins de leur choix et ce sur des murs recouverts de papier. L'activité a pour but de créer un atmosphère propre à la poésie.

Lundi le 9

21h00 - Le Super-Café au Kacho

- Spectacle de variété avec des étudiants du campus.

Mardi le 10

19h00 à 21h00 - Bizarre Bazar au stade du C.E.P.S.

Le "B.B. de B.B." ben trippant

Oyé! Oyé! Oyé! Pis toute cette sorte de choses... il paraît qu'il va y avoir bien des activités débiles dans le cadre du Carnaval étudiant. Eh oui! Pis là, j'aimerais attirer ton attention sur le "Big Bazarre" de Bazar Buzzant; l'occasion rêvée de venir te divertir dans une atmosphère phantasmago-

rique de jeux complètement sautés qui sauront même défier l'imagination la plus "flyé". Le tout se déroulera au Stade du C.E.P.S. le mardi 10 février de 19h00 à 21h00.

Des informations supplémentaires vous seront communiquées dans Le FRONT de la semaine prochaine.

Octave et Flétan

21h00 - Cave à vin au Kacho

Mercredi le 11

Après-Midi - Activités de Plein-Air

- Ski de fond
- raquette
- glissade derrière la Résidence LaFrance

Kacho - Ligue des buveurs (Demi-Finales)

Salle de billard - début du tournoi de billard

20h30 - Soirée Rétro au Kacho

Jeudi le 12

19h00 - 21h00 - Patinage Disco à l'aréna
J.L. Lévesque

20h30 - Groupe Reggae - Kacho
"Blood Fire"

Vendredi le 13

Après-Midi - Kacho

- Rallye de taverne
- Concours de la plus belle prise
- Échec aux Dames et Paf.
- Backgammon et Pif
- Cribble et Pof

Salle de billard
finale du tournoi de billard

Plein-Air - Sentier écologique

- ski de fond
- raquette

Résidence LaFrance

- glissade

- Soirée: Le vendredi 13

- Bavarois à l'aréna
- Groupe: "Le Dixie band"
- Conteur de légendes

Plus de détails vous seront fournis au cours de la semaine à la radio étudiante C.K.U.M. et dans Le FRONT de la semaine prochaine. On espère que ce programme saura vous plaire et qu'il répondra à vos besoins pour créer une ambiance de fête sur le campus au cours de la semaine d'activités du Carnaval.

Gilles Bryar,

Directeur

Comité du Carnaval

Samedi le 14

Soirée - "La Saint-Valentin"
- costumée à l'aréna



Groupe: "Le Dixie band"

Clôture du Carnaval 81

- Feu de Joie
- Musique

Festival intra-muros

Le comité organisateur désire vous faire part d'une courte description des activités au programme du festival intra-muros. Soit dit en passant, le festival aura lieu le samedi 7 février au C.E.P.S. et débutera à 11h00.

Pour faciliter votre inscription, les représentants de votre faculté feront à ce que les pancartes et les programmes soient montés dans celles-ci.

Veuillez prendre connaissance de la description des activités afin de réaliser que le festival intra-muros est une après-midi de participation et non de compétition.

Voici maintenant les activités:

volley-ball:
catégorie: mixte seulement
plateau: 2 terrains au stade
compilation: 5 points par inscription
une victoire 2 points
un match nul 1 point
une défaite 0 point

Règlementation:
1. hauteur des filets - féminin 7-4-1/4"
2. durée 5 min. de réchauffement
25 min. de jeu
3. 3 filles doivent être sur le terrain en tout temps
4. tournoi à la ronde.
Responsable: Anne LeBlanc

Basket-ball:
Catégorie: mixte
Plateau: gymnase B

Compilation:
5 points par inscription
une victoire 2 points
un match nul 1 point
une défaite 0 point
Règlementation

1. le nombre maximum de joueurs permis sur le terrain est de 4. C'est-à-dire 2 filles et 2 garçons

2. chaque délégation est garantie de jouer un minimum de 2 parties.

3. la durée sera de 20 minutes avec les 5 dernières chronométrées.

4. à la fin de la partie, chaque équipe va déléguer 2 joueurs afin d'effectuer un concours de lancers francs.

Responsable: Roger Pellerin

Hockey boule:
Catégorie: masculin et féminin
plateau: stade 1 terrain
Compilation: 5 points par inscription

Une victoire 2 points
un match nul 1 point
une défaite 0 point

Règlementation:

1. le nombre de joueurs sur le terrain est de 3 joueurs, plus le gardien.
2. les changements de joueurs se font durant le jeu seulement.
3. La durée est à déterminer.

Squash et raquet-ball

catégorie: simple masculin et simple féminin
plateau: terrains de raquet-ball et de squash
compilation:
5 points par inscription
une victoire 2 points
une défaite 0 point

Règlementation:
Les règlements seront modifiés afin d'accueillir les nouveaux adeptes.

Responsable: Robert Cormier et Jocelyn Lemire

Badminton

Catégorie: double masculin double féminin
plateau: gymnase A

Compilation:
5 points par inscription
une victoire 2 points
une défaite 1 point

Règlementation:
À l'interieur des catégories II y aura un groupe avancé et un groupe de débutants.

Responsable: Christian Lepage

Activités aquatiques:
catégorie: mixte nageurs mixte non-nageurs
plateau: piscine
compilation: à déterminer

Discipline:
Trois activités sont au programme soit le water-polo, la course de relai et le soccer aquatique pour les non-nageurs.

C'est une invitation spéciale aux nageurs et aux non-nageurs de venir se défouler.

Voilà les activités au programme et si vous désirez de plus amples informations, veuillez communiquer avec vos représentants, soit:

Louise Rachelle Dion, Sciences Domestiques
René Cormier, Science et Génie
Biran Landry, Administration
Maryse Beaulieu, Sc. So. et Comp.
Nancy Calderone, Sciences Infirmières
Conseil étudiant, Art: Conseil étudiant, Éducation
Daniel Pitre, Résidence LaFrance
Constance Héroux, Résidence Lefebvre

ou le S.A.R. - 858-4533

AU KACHO



Du blues, du bon vieux blues qui vous envoûte. Eddie Kirkland vous en jouera au Kacho, jeudi prochain. Eddie Kirkland, c'est presque un mythe, de posséder une puissante voix, il sait maîtriser la guitare et l'harmonica, et complète sa présence sur scène avec la danse et ses 5 musiciens.

Kirkland nous arrive de Chicago. Son répertoire s'étend du "Soul" au "Rythmand Blues", au "rock" et enfin au "blues".

Il n'est pas en peine avec sa cinquantaine, il a participé à plus d'une dizaine de disques depuis 1952.

HORAIRE

JEUDI : Café Étudiant
Party (dépt. programmes spéciaux)

VENREDI P.M.: Taverne
VENREDI SOIR: Soirée Rock
SAMEDI: Eddie Kirkland

VENREDI P.M.: Taverne
VENREDI SOIR: Eddie Kirkland
SAMEDI: Disco
DIMANCHE:

EDDIE KIRKLAND

J 2 février 22.00
V 3 & 6 février 23.00

Soirée Rock
Mercredi 4 février

Horaire des employés du Kacho

S'il vous est impossible de travailler aux heures et aux postes indiqués, appeler: Tom à 856-1157

	Lundi	Mardi	Mercredi p.m.	Mercredi soir	Jeudi	Vendredi p.m.	Vendredi soir	Sac-B soir	Dimanche
Responsable de soirée	Marina	J-C	Marina	Yves	Jean	J-C	Marina	Jean	Yves
Gulchet I				Lisa	Claire		Ginette	Nicole	France
Gulchet II					Louise		Lisa	Linda	
Disc Jockey		Danielle	Denis L.		Michel	Marc	Jacques		Denis T.
Garçons et Filles de comptoir	1*	Allen	Lise	Pierre	Mado Buvanne	Roger	Michel J-Luc	Jean Jocelyne	Madeleine
	2*				Alain Allen		Pierre Christiane	Denis Daniel	
Serveurs(se)s de tables		Monique M.	Serge	Brenda	Jacques Serge	Monique M.	Brenda J-Claude Carole	Hilaire Francine Andrée	Louis